

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-C)

Numéro de gestion : 1997 B 00046

Numéro SIREN : 784 824 153

Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2019 sous le numéro de dépôt 7839

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles.....	15
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	15
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	16
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles	16
	4.1 Chiffre d'affaires	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	17
	4.3 Marge brute.....	19
	4.4 Marge opérationnelle.....	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	21
	5.1 Effectif.....	22
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	26
	6.1 Immobilisations incorporelles	26
	6.2 Immobilisations corporelles	27
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	29

6.4 Contrats de location	29
Note 7 : Financement et instruments financiers	30
7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers	30
7.2 Gestion des risques financiers.....	31
7.3 Endettement financier net	31
7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	33
7.5 Résultat financier.....	33
Note 8 : Provisions et passifs éventuels.....	34
8.1 Provisions.....	34
8.2 Passifs éventuels.....	35
Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes.....	35
9.1 Autres actifs courants.....	35
9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes	35
Note 10 : Impôts sur le résultat	36
10.1 Impôts exigibles	36
10.2 Impôts différés.....	37
Note 11 : Honoraires des auditeurs	37
Note 12 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe.....	38
Note 13 : Cautions données (hors bilan).....	38

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Chiffre d'affaires	4.1	421 439	450 188
Frais refacturés	4.1	-16 598	-17 680
Chiffre d'affaires net	4.1	404 841	432 508
Coût du personnel technique	4.3	-259 721	-285 935
Marge brute	4.3	145 120	146 574
Coût du personnel administratif	4.4	-28 250	-32 061
Autres charges	4.4	-77 190	-75 720
Amortissements	6.1, 6.2	-8 204	-9 498
Provisions	4.2, 8.1	-1 950	-321
Marge opérationnelle		29 526	28 973
Résultat financier	7.5	-1 741	-957
Marge avant impôt		27 784	28 016
Charges d'impôt	10.1	-9 114	-6 734
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		18 670	21 282

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		272	52
Ecart de conversion		120	364
Résultat global de l'exercice		19 063	21 698

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

ACTIF	Notes	31 août 2017	31 août 2018
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	15 381	23 473
Goodwill	6.1	33 760	33 627
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 468	5 360
Immobilisations corporelles	6.2	14 543	15 648
Titres de participation non consolidés	7.4	2 720	2 671
Autres actifs financiers non courants	7.4	25 450	23 607
Actifs d'impôts différés	10.2	10 098	12 280
Actifs non courants		107 420	116 666
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	146 999	167 271
Autres actifs courants	9.1	44 042	43 145
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	29 812	39 978
Actifs courants		220 853	250 394
Total actif		328 273	367 060

PASSIF	Notes	31 août 2017	31 août 2018
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		23 776	24 687
Ecart de conversion		-1 811	-1 364
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Capitaux propres part du groupe		48 955	52 925
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		48 955	52 925
Emprunts long terme - part non courante	7.3	60 296	80 415
Provisions non courantes	8.1	21 298	21 146
Passifs d'impôt différés	10.2	2 179	7 349
Passifs non courants		83 773	108 909
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	25 051	17 660
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	38 537	45 862
Autres dettes et passifs courants	9.2	123 770	134 449
Provisions courantes	8.1	8 186	7 254
Passifs courants		195 544	205 225
Total passif		328 273	367 060

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS10 Révisé	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016	8 320	21 866	17 838	700	-1 842	46 882
Autres mouvements		79		-14	-36	29
Affectation de résultat		17 838	-17 838			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019				-17 019
Résultat global		53	18 670	272	67	19 083
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017	8 320	22 818	18 670	958	-1 811	48 955
Autres mouvements		-369			-4	-372
Affectation de résultat		18 670	-18 670			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 356				-17 356
Résultat global		-86	21 282	52	450	21 698
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018	8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		9 531	9 762
Plus et moins values de cession		155	-2 092
Eléments sans incidence sur la trésorerie		1 422	13
Capacité d'autofinancement		29 778	28 965
Variation des actifs courants et autres		-24 849	-19 998
Variation des dettes courantes et autres		22 222	16 609
Variation du besoin en fonds de roulement		-2 627	-3 388
Flux net de trésorerie généré par l'activité		27 152	25 577
Acquis immobilisations incorporelles corporelles		-14 154	-7 178
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		267	2 561
Acquisition des autres actifs non courants		-3 580	2 029
Cession des autres actifs non courants		4 888	55
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-6 484	-7 270
Flux net lié aux opérations d'investissement		-19 063	-9 803
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019	-17 356
Encaissements d'emprunts		19 119	36 284
Remboursement d'emprunts		-11 892	-24 803
Flux net lié aux opérations de financement		-9 792	-5 874
Variation du flux de trésorerie		-1 703	9 900
Incidences des variations de taux de change		-110	-339
Variation de trésorerie		-1 813	9 561
Trésorerie à l'ouverture		31 606	29 793
Trésorerie à la clôture		29 793	39 353
Trésorerie et équivalents de trésorerie		29 812	39 978
Concours bancaires courants		-19	-624
Trésorerie nette		29 793	39 353

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 19 décembre 2018 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2018 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2017-2018

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2017-2018 suivants :

- Les amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » prévoyant des informations supplémentaires à fournir sur la variation des dettes financières au bilan ;
- Les amendements à IAS 12 « Impôt sur le résultat » sur la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2017-2018 du Groupe. La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe hormis l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes à l'ouverture et à la clôture des principaux passifs financiers du Groupe, distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie, est présenté en note 7.3.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1 ^{er} septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues. Sur la base d'une analyse préliminaire, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les états financiers lié à l'application de cette norme compte tenu de la nature des transactions du Groupe. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 ^{er} septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1^{er} septembre 2018), soit en retraitant les périodes comparatives présentées. La norme modifie le fait générateur de comptabilisation du chiffre d'affaires. Ainsi, la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement pour les services n'est pas automatique mais est conditionnée par le transfert progressif du contrôle au client pour les services vendus. Sur la base de nos travaux préliminaires, analyse par typologie de contrats représentatifs des activités du Groupe, il n'y a pas d'impact significatif attendu. Le Groupe a décidé d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. <i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Le recensement des contrats contenant une location au sens d'IFRS 16 est en cours et les premières estimations financières sont attendues pour le courant du prochain exercice. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2018 est mentionné en note 6.4.</i>

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements évoqués ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} septembre 2017. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de plans » ;
- Cycle d'amélioration IFRS 2015-2017 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Les autres normes ou interprétations nouvelles ou modifiées ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états consolidés futurs.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2018 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 17 758 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 241 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2017/2018 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2017/2018 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif** : intégration globale. Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat** : Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable** : mise en équivalence. L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2017/2018 est constitué de 83 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Méthodes
Sociétés françaises				
Mazars SA	Île-de-France	784 824 163 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 980 1 rue des Arquibusiens - 67000 Strasbourg	100,00	IG
Mazars Fiducia	Alsace	568 503 478 1 rue des Arquibusiens - 67000 Strasbourg	100,00	IG
AGEC	Alsace	403 406 655 1 rue des Arquibusiens - 67000 Strasbourg	100,00	IG
Mazars experts-on-line	Alsace	451 701 155 3 rue Clément Ader - 67500 Haguenau	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 782 589 20 rue de la Gazelle - 43000 Le Puy-en-Velay	100,00	IG
Mazars	Auvergne - Rhône-Alpes	351 487 649 131 boulevard de Stalingrad - 68824 Villourbanne cedex	100,00	IG
Mazars Metz	Auvergne - Rhône-Alpes	379 048 283 13 avenue du Pré Félin - 74340 Annecy-le-Vieux	100,00	IG
Mazars & Seife	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740 5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Seife	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463 5 avenue de Verdun BP 1119 - 26011 Valence cedex	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839 131 boulevard de Stalingrad - 69624 Villeurbanne cedex	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890 4 rue Paul Valentin Perin - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790 42 bis rue de la Tuilerie - 38170 Seyssinet Pariset	100,00	IG
Mazars Conseil Finance	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852 131 boulevard de la Bataille de Stalingrad - 69624 Villeurbanne	100,00	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223 9 Rue Madeleine Brès, BP 1543 - 25009 Besançon Cedex	100,00	IG
Mazars Pontardier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399 9 rue Florn - 25300 Doubs	100,00	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121 5 avenue de la découverte - BP 16512 - 21065 Dijon cedex	100,00	IG
Pinus Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743 7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791 7 rue des Perrières - 39000 Lons-le-Saunier	100,00	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770 1 rue Victor Mouvils, Zi des Genévriers - 25123 Mafcha	100,00	IG
Mazars Inteco	Bretagne	339 254 617 12 rue Anita Conti, Parc tertiaire Laroisau - 56000 Vannes	100,00	IG
Mazars	Champagne-Ardenne	343 281 820 37 rue René Cassin - 51430 Bezanne	100,00	IG
Mazars SETA	Champagne-Ardenne	331 208 594 37 rue René Cassin - 51430 Bezanne	100,00	IG
Mazars aCea	Haute-de-France	326 637 264 22 rue Denis Papin - 59650 Villeneuve d'Ascq	100,00	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
France	Île-de-France	367 953 961 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 005 124 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Ophis	Île-de-France	378 441 802 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Advise	Île-de-France	424 157 584 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Ieven	Île-de-France	518 247 952 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Zettafox	Île-de-France	807 827 512 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Alter&Go Groupe	Île-de-France	513 840 314 47 boulevard Diderot - 75012 Paris	100,00	IG
Mazars Alter&Go Conseil	Île-de-France	473 955 089 47 boulevard Diderot - 75012 Paris	100,00	IG
Mazars Alter&Go Communication	Île-de-France	525 284 568 47 boulevard Diderot - 75012 Paris	100,00	IG
Mazars Alter&Go Concertation	Île-de-France	807 433 577 47 boulevard Diderot - 75012 Paris	100,00	IG
Mazars Alter&Go Formation	Île-de-France	493 876 348 47 boulevard Diderot - 75012 Paris	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564 4 avenue Damiette - BP 13 - 95110 Sannois	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 065 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Uniconsells	Île-de-France	300 560 539 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	385 500 648 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Millépays	Île-de-France	420 778 094 61 rue Henri Régnauld - 92075 Paris La Défense	100,00	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 941 61 quai de Paludate, CS 51945 - 33088 Bordeaux Cedex	100,00	IG
Sagasse et Associés	Nouvelle Aquitaine	403 332 703 61 quai de Paludate, CS 51945 - 33088 Bordeaux Cedex	100,00	IG
Mazars et Associés	Nouvelle Aquitaine	435 055 850 61 quai de Paludate, CS 51945 - 33088 Bordeaux Cedex	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 610 623 53 avenue Pasteur - BP 144 - 76130 Mont-Saint-Aignan cedex	100,00	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715 298 allée du lac - GREEN PARK III - 31670 Labège	100,00	IG
Mazars Rodez	Occitanie	513 926 295 8 avenue de l'Europe - 12000 Rodez	100,00	IG
Mazars Saint-Exupéry	Occitanie	343 187 837 1 place Mendès-France - 31400 Toulouse	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	PACA	383 972 510 65 avenue Jules Cantini - 13006 Marseille	100,00	IG
Sociétés étrangères				
Mazars Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Warszawa	100,00	IG
Mazars Audit Sp. z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 19 - 00-549 Warszawa	100,00	IG
Mazars Expertise Sp. z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Warszawa	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o.	Czech Republic	Pobřežní 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Romania	6E Dimitrie Pompașu Blvd, District 2, RO-020335 Bucharest	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Romania	6E Dimitrie Pompașu Blvd, District 2, RO-020335 Bucharest	100,00	IG
Mazars JSC	Russia	Nizhniy Susalnyi peroulok, 5/19 - 105064 Moscow	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russia	Nizhniy Susalnyi peroulok, 5/19 - 105064 Moscow	100,00	IG
Mazars LLC	Kyrgyzstan	47 Orozbekova Street, 4th Floor - 726040 Bishkek	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia	Europeum Business Center, Suchbátovo 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia	Europeum Business Center, Suchbátovo 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovakia	Europeum Business Center, Suchbátovo 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Sofracor SARL	Ojibouli	Gaboda 5, Face au 5ème Riom, BP 2574 - Djibouti	100,00	IG
Mazars BPO	Tunisia	Immeuble Astree, Rue du Lac d'Annecy, Les Berges du Lac - 1053 Tunis	100,00	IG
Mazars Japan K.K.	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars WB Audit Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars FAS K.K.	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law C Japan	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam	Viet Dragon Tower, 141 Nguyen Du District 1 - Ho Chi Minh City	100,00	IG

(*) IG = intégration globale

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2017/2018 s'analyse comme suit :

- Acquisition par Mazars SAS de la société Zettafox le 13 octobre 2017 ;
- Acquisition par Mazars (Toulouse) de la société AEC Conseil devenue Mazars Saint Exupéry, le 22 décembre 2017, avec effet au 1^{er} janvier 2018 ;
- Acquisition par Mazars SAS de la société Alter & Go Groupe qui détient les sociétés Alter & Go Communication, Alter & Go Conseil, Alter & Go Formation et Alter & Go Concertation le 18 avril 2018 ;
- TUP de la société Cabinet d'Audit Lecomte à la société Mazars (Rouen), le 31 janvier 2018 ;
- TUP de la société PMETI à la société Mazars SA, le 30 mars 2018 ;
- Création de la société Mazars Conseil Finance à Lyon, le 24 avril 2018 ;
- Fusion-absorption de la société WSB Holding par la société Mazars SAS, le 27 août 2018 ;
- TUP de la société Easy by Mazars à la société Mazars Data, le 31 août 2018 ;

Le tableau suivant présente l'impact 2017/2018 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

Compte de résultat consolidé

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Chiffre d'affaires net	58	3 523	3 581
Marge opérationnelle	-655	-128	-783

Etat de situation financière

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

ACTIF (En milliers d'euros)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Actifs non courants	1 257	5 687	6 944
Actifs courants	537	4 657	5 194
Total actif	1 794	10 344	12 138
Capitaux propres	-456	-150	-606
Passifs non courants	382	561	943
Passifs courants	1 868	9 933	11 801
Total passif	1 794	10 344	12 138

Effectif moyen (équivalent temps plein)

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

Effectif moyen (équivalent temps plein)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Associés			
Personnel technique		25	25
Personnel administratif		6	6
Total		31	31

Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

	31 août 2018
Acquisition de titres de participation	-9 173
Trésorerie acquise des filiales	1 903
Produits de cession titres de participation	2
Total	-7 268

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

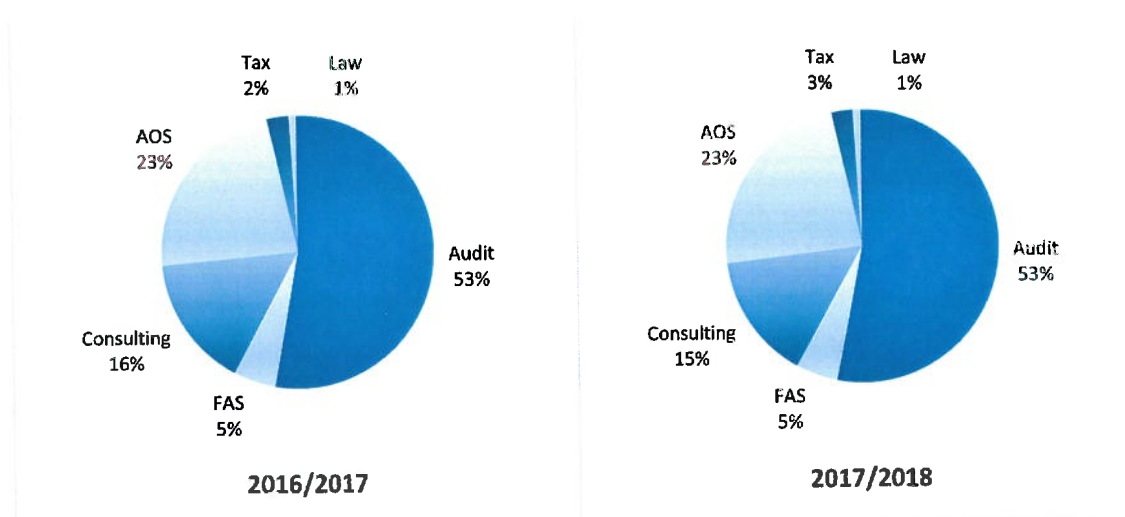
3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Audit	214 069	229 717
FAS	20 407	21 737
Consulting	63 361	64 836
AOS	92 747	101 419
Tax	10 553	10 726
Law	3 704	4 074
Total	404 841	432 508



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 87% de l'activité totale en 2017/2018 contre 88% en 2016/2017.

La part des effectifs de la France représente 73% de l'effectif total en 2017/2018 contre 74% en 2016/2017.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

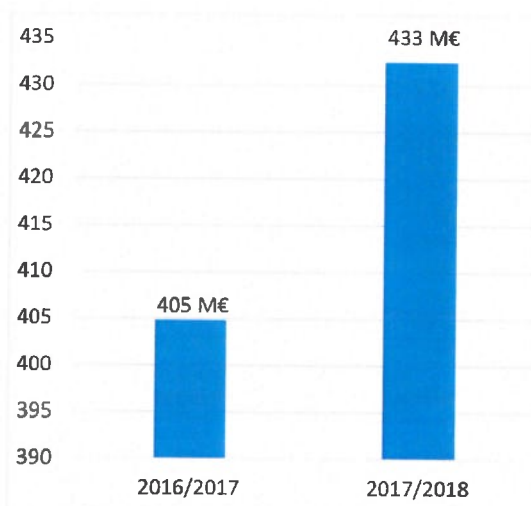
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Facturations	417 597	447 991
Variation des prestations réalisées non encore facturées	3 842	2 197
Chiffre d'affaires	421 439	450 188
Frais refacturés	-16 598	-17 680
Chiffre d'affaires net	404 841	432 508

Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;

- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2018, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

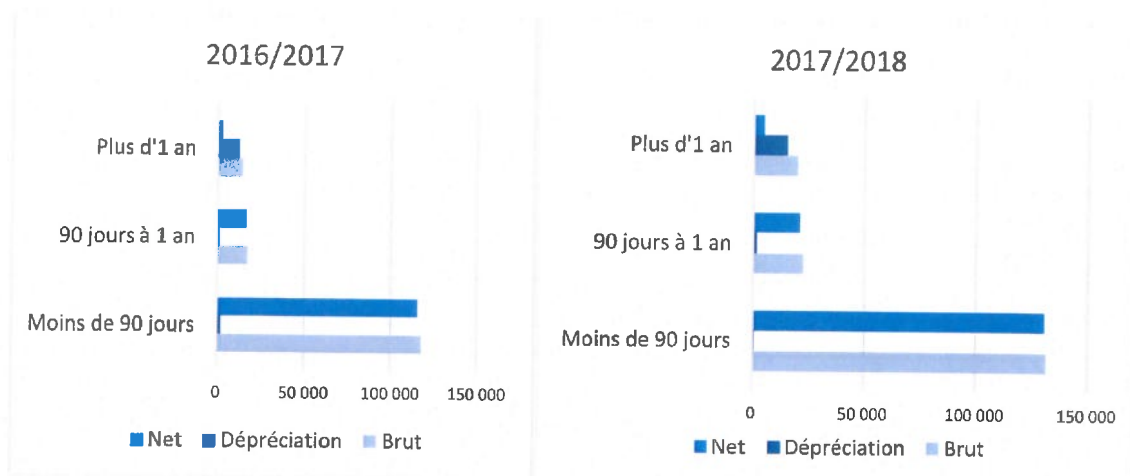
(En milliers d'euro)	31 août 2017	31 août 2018		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	134 511	174 661	-17 758	156 904
Prestations réalisées non encore facturées	35 431	34 988	-2	34 986
Avances et acomptes reçus	-15 692	-18 230		-18 230
Produits constatés d'avance	-7 250	-6 389		-6 389
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	146 999	185 031	-17 759	167 271
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	34,9%			37,2%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017			31 août 2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	118 006	-2 225	115 781	131 878	-841	131 038
90 jours à 1 an	17 734	-1 430	16 304	22 765	-1 684	21 080
Plus d'1 an	14 599	-12 173	2 426	20 019	-15 233	4 786
Total	150 339	-15 828	134 511	174 661	-17 758	156 904

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2018, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 97,2% de charges de personnel technique et de 2,8% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2016/2017	Effectif moyen (ETP)	2017/2018	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	404 841		432 508	
Charges de personnel technique	252 972	3 900	278 015	4 210
Charges de sous-traitance technique	6 749		7 920	
Marge brute	145 120		146 574	
Taux marge brute	35,8%		33,9%	

Le coût du personnel technique 2017/2018 évolue de 10.1%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Marge brute	145 120	146 574
Charges de personnel administratif	-28 250	-32 061
Autres charges	-77 190	-75 720
Amortissements	-8 204	-9 498
Provisions	-1 950	-321
Marge opérationnelle	29 526	28 973
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,3%	6,7%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Charges de personnel administratif	28 250	32 061
Autres charges	77 190	75 720
Amortissements	8 204	9 498
Provisions	1 950	321
Résultat financier	1 741	957
Total	117 336	118 558
Ratio Frais Indirects / CA Net	28,98%	27,41%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Frais immobiliers	21 942	21 279
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 504	12 625
Services généraux	9 784	12 148
Autres	30 877	28 689
Sous-total	75 107	74 740
Eléments exceptionnels	2 083	980
Total	77 190	75 720

L'année 2017/2018 est marquée par une baisse mesurée des frais généraux.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017/2018 correspond à une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 1 million d'euros.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

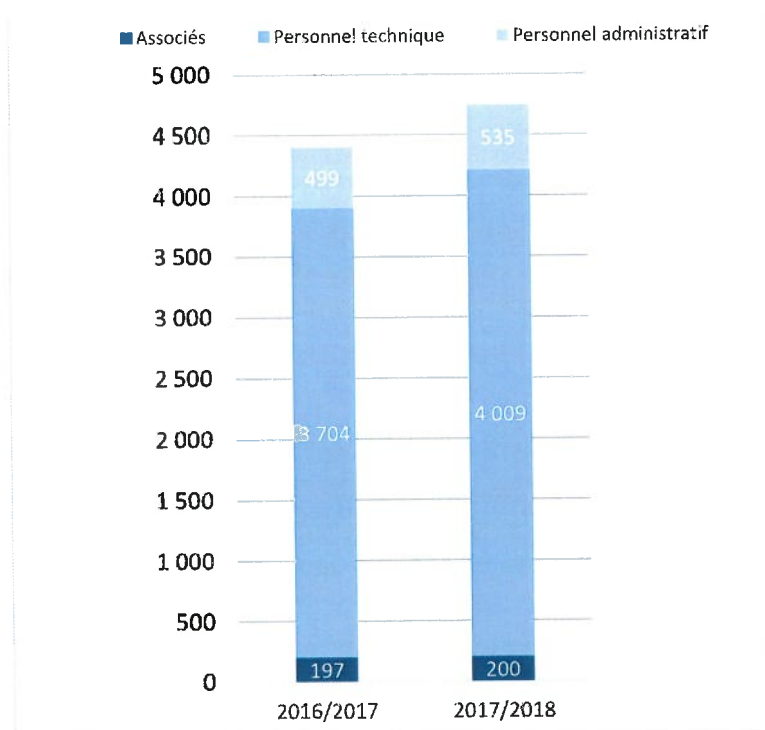
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 4 399 en 2016/2017 à 4 744 en 2017/2018 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la durée de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2016
Valeur actuelle des engagements	4.226	4.111
- Juste valeur des actifs de couverture	-264	-269
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3,962	3,842
Charges de l'exercice	344	402
Ecarts actuariels par OCI	-408	-77
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-91	-194
Variations de périmètre	35	
Effets de change		
Provision à la clôture	3,842	3,972
Valeur actuelle engagement	4.111	4.217
- Juste valeur des actifs de couverture	-269	-245
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes de l'exercice 2017/2018 et de l'exercice 2016/2017 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Coût des services rendus	277	270
Charge d'intérêt	42	62
Rendement attendu des actifs	-3	-4
Acquisition/Cession	28	74
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
Charge nette de l'exercice	344	402
Effet de change		

5.2.3 Ecart actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2017/2018 s'élèvent à 77 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2017/2018
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-77
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-77
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	1
Ecart actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-77
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	-77

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2017	31 août 2018
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2018 sont les suivantes :

	31 août 2017	31 août 2018
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'inflation	2.00%	2.00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privés de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2018	+50 points de base
Valeur de l'engagement	3,963	4,217	4,517

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Relations clientèles	32 042	240		-513	11 246	113	-16	43 112
Goodwill	34 021			-2		-113	-18	33 888
Autres immobilisations incorporelles	24 212	813		-831	906	-4	-58	25 037
Total	90 274	1 052		-1 346	12 151	-4	-83	102 036

Amortissements et provisions (En milliers d'euros)	31 août 2017		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Relations clientèles	-16 681		-3 106	112		0	16	-19 638
Goodwill	-261					0		-261
Autres immobilisations incorporelles	-18 744		-1 173	831	-641	6	45	-19 677
Total	-35 665		-4 279	944	-641	6	61	-39 576

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Relations clientèles	15 381	240	-3 106	-401	11 246	113	0	23 473
Goodwill	33 760			-2		-113	-18	33 627
Autres immobilisations incorporelles	5 468	813	-1 173	0	264	2	-14	5 380
Total	54 609	1 052	-4 279	-403	11 510	2	-32	62 480

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala. Au cours de l'exercice 2018, la hausse est liée à l'acquisition d'Alter&Go et Zettafox.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Écarts de change	31 août 2018
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	22 045	2 268		-1 723	586	151	-130	23 196
Matériel de transport et autres	1 498	381		-361		4	-9	1 513
Mobilier et matériel de bureau	19 980	3 478		-1 218	7	-17	-71	22 160
Total	43 523	6 125		-3 301	593	138	-209	46 869

Amortissements et provisions	31 août 2017		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Écarts de change	31 août 2018
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	-13 910		-1 656	1 707	-432	34	92	-14 165
Matériel de transport et autres	-782		-239	318		-19	5	-716
Mobilier et matériel de bureau	-14 288		-3 324	1 210	-4	17	60	-16 340
Total	-28 980		-5 219	3 235	-436	32	147	-31 221

Valeurs nettes	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Écarts de change	31 août 2018
(En milliers d'euros)								
Agencements et installations	8 135	2 266	-1 656	-16	155	185	-38	9 031
Matériel de transport et autres	715	381	-239	-42		-15	-3	797
Mobilier et matériel de bureau	5 633	3 478	-3 324	-8	2	0	-21	5 820
Total	14 543	6 125	-5 219	-66	157	170	-62	16 648

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/08/2017	31/08/2018
Moins 1 an	15,694	16,496
De 1 à 5 ans	52,125	53,984
+ 5 ans	26,735	19,779
Loyer minimum	94,554	90,259

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Emprunts obligataires	27 815	29 038
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	64 820
Dettes financières diverses	4 240	3 593
Dettes financières	85 328	97 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-29 812	-39 978
Concours bancaires courants	19	624
Trésorerie nette	-29 793	-39 353
Endettement financier net	55 536	58 098

Les dettes financières augmentent de 12,1 millions d'euros et l'endettement financier net s'est accru de 2,5 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2017 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2018 Endettement financier net
EUR	83 462	-21 919	61 542	95 217	-27 891	67 326
USD		-2 650	-2 650		-3 690	-3 690
Autres devises	1 867	-5 223	-3 356	2 234	-7 773	-5 539
Total	85 328	-29 793	55 536	97 451	-39 353	58 098

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecart de change	Autres	31 août 2018
Emprunts obligataires	27 815	11 055	-10 055			-5	228	29 038
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	24 375	-13 325		667	-19	-150	64 820
Dettes financières diverses	1 240	854	-1 422		1	-3	-78	3 593
Dettes financières	85 328	36 284	-24 803		668	-27	0	97 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-29 812			-8 345	-1 903	82		-39 978
Concours bancaires courants	19			605				624
Trésorerie nette	-29 793			-7 740	-1 903	82		-39 353
Endettement financier net	55 536	36 284	-24 803	-7 740	-1 235	55	0	58 098

Par échéance

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	29 038	146	28 892	892	28 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	14 876	49 944	48 271	1 673
Dettes financières diverses	3 593	2 014	1 578	1 578	
Dettes financières	97 451	17 036	80 415	50 742	29 673

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit de 24,3 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants par Mazars SA (France) :

- 12 millions d'euros à taux fixe souscrit auprès de Société Générale ;
- 8 millions d'euros à taux fixe souscrit auprès de la Banque Palatine.

Au 31 août 2018, Mazars SA (France) reste engagée dans un contrat de financement auprès de la BRED au titre des deux crédits à taux variables suivants :

- Un crédit senior de 10 millions d'euros, entièrement tiré, remboursable linéairement en quatre annuités à compter de mars 2017 sur lequel reste à rembourser 5 millions d'euros
- Un crédit d'acquisition entièrement tiré sur lequel reste à rembourser 0.5 million d'euros de façon non-linéaire sur les deux prochaines années.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	2 733	9 173		-55		-9 157	0	0	2 693
Prêts	12 987	194			-2 396	0	-130	-10	10 646
Dépôts et cautionnements	1 293	210			-58		-2	-14	1 429
Autres immobilisations financières	11 901	58			-37	320	15	0	12 255
Total	28 913	9 634		-55	-2 490	-8 837	-117	-24	27 824

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2017		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	-12		-10				0		-22
Prêts				6					
Dépôts et cautionnements	-8								
Autres immobilisations financières	-724								-724
Total	-743		-10	6			0		-747

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	2 720	9 173	-10	-55		-9 157	0	0	2 671
Prêts	12 987	194			-2 396	0	-130	-10	10 646
Dépôts et cautionnements	1 287	210		6	-58		-2	-14	1 429
Autres immobilisations financières	11 176	58			-37	320	15	0	11 531
Total	28 179	9 634	-10	-49	-2 490	-8 837	-117	-24	28 277

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Gains de change	333	2 030
Autres produits financiers	1 226	944
Reprises sur provisions financières	2	30
Total produits financiers	1 561	3 005
Pertes de changes	1 524	1 842
Intérêts et charges financières	1 772	2 110
Dotations aux provisions financières	6	10
Total charges financières	3 302	3 962
Résultat financier	-1 741	-957

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Indemnités de départ à la retraite	14 110	2 961	466	-3 253	69	-351	0	14 002
Risques	12 648	693		-1 150	310	-230	-30	12 241
Litiges personnels	2 726	10		-770				1 966
Déménagements locaux						188	2	191
Provisions	29 484	3 664	466	-5 173	379	-393	-28	28 399

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 002	638	13 364	4,6%	95,4%
Risques	12 241	4 750	7 491	38,8%	61,2%
Litiges personnels	1 966	1 866	100	94,9%	5,1%
Déménagements locaux	191		191		100,0%
Provisions	28 399	7 254	21 146	25,5%	74,5%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 10 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2018, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2018, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Créances sociales	1 667	828
Autres créances fiscales	18 616	20 653
Comptes courants et débiteurs divers	16 818	12 410
Charges constatées d'avance	6 914	9 229
Ecart de conversion actif	27	25
Total	44 042	43 145

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Fournisseurs et comptes rattachés	38 537	45 862
Dettes sociales	76 649	80 261
Dettes fiscales	41 484	48 564
Dettes diverses	5 637	5 625
Total	162 307	180 311

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Résultat consolidé avant impôt	27 784	28 016
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 261	9 338
Différence de taux / filiales étrangères	-247	352
Charges non déductibles	781	353
Contributions additionnelles	179	-2 400
CICE	-1 195	-1 312
Divers	336	403
Sous total	-147	-2 604
Charges d'impôt	9 114	6 734

L'effet sur les contributions additionnelles est lié au remboursement de la taxe sur dividendes en France invalidée par le Conseil d'état et la Cour de justice de l'Union Européenne en 2017.

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Impôts différés actifs	10 098	12 280
Impôts différés passifs	-2 179	-7 349
Total	7 920	4 932

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Honoraires d'audit - Emerson Audit	156	156
Honoraires d'audit - Geric	122	128
Honoraires d'audit - RSM International	10	
Honoraires d'audit - autres auditeurs	46	62
Total	334	346

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Geric et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 12 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des trois membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2017-2018 à 5,9 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 13 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de l'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Cautions données	22 247	16 047

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE
784 824 153 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION DU GROUPE MAZARS SA A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 25 JANVIER 2019

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire annuelle, en exécution des prescriptions légales et statutaires, afin de vous rendre compte de l'activité du Groupe MAZARS SA, au titre de la période du 1^{er} septembre 2017 au 31 août 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes consolidés dudit exercice.

Les comptes consolidés ont été établis selon le référentiel IFRS.

Tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition, selon les formes et délais qu'elle prévoit.

1) Présentation générale

a) Situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

L'activité du Groupe MAZARS SA s'élève à 432.508 K euros, contre 404.841 K euros l'an passé, soit une augmentation de presque 7 %.

Le résultat opérationnel régresse de presque 2% pour s'établir à 28.973 K euros.

Le résultat net de l'exercice s'élève à 21.282 K euros.

Hors variations du périmètre de consolidation (cf. point i) ci-dessous), l'exercice 2017/18 est ainsi marqué par une légère amélioration de la performance du Groupe MAZARS SA.

b) Evolution prévisible de la situation de l'ensemble constitué par les sociétés comprises dans la consolidation

Dans un environnement concurrentiel, le chiffre d'affaires prévisible pour l'exercice 2018/19 devrait être en augmentation.

L'enjeu de l'exercice 2018/19 sera de gagner quelques mandats de commissariat aux comptes significatifs, de nourrir la forte croissance dans les métiers de Channel 2 et de continuer le travail de restauration de notre niveau de marge.

c) Événements importants intervenus entre la date d'arrêté des comptes consolidés et la date à laquelle ils ont été établis

Aucun événement important n'est intervenu depuis la clôture.

d) Activités en matière de recherche et de développement

Le Groupe MAZARS SA n'a pas constitué d'immobilisations à l'actif de son bilan, au titre de la recherche et du développement, au cours de l'exercice clos le 31 août 2018.

e) Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière du Groupe MAZARS SA, notamment de sa situation d'endettement, au regard du volume et de la complexité des affaires

Le chiffre d'affaires de Groupe Mazars SA, soit 432.508 K euros en 2017/18, se répartit entre activités d'audit (53%), d'AOS (23%), de Consulting (15%), de FAS (5%) et de Tax & Law (4%). Cette répartition de l'activité est stable entre 2016/17 et 2017/18.

La France représente 87% de l'activité totale et 73% de l'effectif total du groupe Mazars SA en 2017/18.

L'endettement financier net, y incluant les emprunts obligataires, s'établit à 58.098 K euros au 31 août 2018. Hors emprunts obligataires qui peuvent être assimilés à des quasi-fonds propres, il s'établit à 29.060 K euros.

f) Indicateurs clefs de performance de nature financière ou non ayant trait à l'activité spécifique du Groupe MAZARS SA

Le groupe Mazars SA comptait un effectif de 4.744 personnes (ETP moyen) en 2017/18, se répartissant en 200 associés, 4.009 collaborateurs techniques et 535 collaborateurs support.

g) Principaux risques et incertitudes auxquels le Groupe MAZARS SA est confrontée

Le groupe Mazars SA est confronté aux risques inhérents à l'exercice de son activité dans un marché général dont la tendance influe également sur son activité.

h) Objectifs et politique concernant la couverture de chaque catégorie principale de transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture ; exposition aux risques de prix, de crédit, de liquidité et de trésorerie.

Les créances clients sont dépréciées dès qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement de celles-ci. Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances de plus d'un an, sauf :

- Celles dont le règlement est intervenu dans les 30 jours de la clôture des comptes,

2) Présentation des comptes consolidés

a) Règles et méthodes d'établissement des comptes consolidés

Les comptes consolidés ont été établis en conformité avec les normes International Financial Reporting Standards (IFRS), telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

b) Résultats économiques et financiers

Les comptes consolidés comprennent les comptes des sociétés au sein desquelles la Société exerce un contrôle exclusif, au sens de l'article L. 233-16 II, III et IV du Code de commerce.

Un tableau récapitulatif des sociétés consolidées, françaises et étrangères, figure dans l'annexe des comptes consolidés.

Comme dit précédemment, l'activité consolidée s'élève à 432.508 K euros, contre 404.841 K euros l'exercice précédent, soit une augmentation de presque 7 %. Le résultat opérationnel consolidé s'élève à 28.973 K euros, représentant environ 6,7 % de l'activité, après amortissement des relations clientèles pour 3.106 K euros.

Le résultat financier représente une charge nette de 957 K euros. Les éléments exceptionnels sont inscrits dans le poste « Autres Charges » et s'élèvent à 980 K euros.

Le résultat net part du Groupe MAZARS SA s'élève à 21.282 K euros, après participation des salariés et impôt sur les bénéfices, contre 18.670 K euros l'exercice précédent.

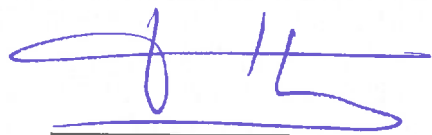
Le bilan consolidé totalise 367.060 K euros, dont 62.460 K euros d'immobilisations incorporelles, 15.648 K euros d'immobilisations corporelles et 12.280 K euros d'impôts différés actifs.

Le montant des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la Société s'élève à 52.925 K euros.

c) Tableau des résultats financiers

Conformément à la loi, est joint au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats du Groupe MAZARS SA au cours des cinq derniers exercices.

Nous vous invitons, après la lecture des rapports présentés par vos Commissaires aux comptes, à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.



Le Directoire

- Celles sur des contrats long terme liés à des marchés publics, dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les deux derniers exercices,
- Celle dont le recouvrement est garanti in fine.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à de risques de taux significatifs.

Les risques de liquidité sont couverts par les comités exécutifs nationaux, en charge du financement de leurs activités.

Les risques de change sont limités puisque les entités réalisent la quasi-totalité de leurs transactions en devise locale.

Les risques de contrepartie sont également mesurés :

- Envers les clients, compte tenu de l'exposition très diffuse du groupe sur un nombre important de clients,
- Envers les établissements bancaires, la trésorerie et les équivalents de trésorerie étant placés auprès d'établissements de premier plan.

i) Evolution du périmètre de consolidation au cours de l'exercice écoulé

- Acquisition par la société MAZARS SAS de 100% de :
 - La société ZETTAFOX, le 13 octobre 2017 ;
 - La société ALTER&GO GROUPE (devenue MAZARS ALTER&GO GROUPE), société-mère des sociétés ALTER&GO COMMUNICATION, ALTER&GO CONSEIL, ALTER&GO FORMATION et ALTER&GO CONCERTATION (qui ont toutes ajouté la dénomination « MAZARS » devant leur dénomination), le 18 avril 2018.
- Acquisition par la société MAZARS (Toulouse) de 100% de la société AEC CONSEIL, (devenue MAZARS SAINT EXUPERY), le 22 décembre 2017, avec effet au 1^{er} janvier 2018.
- TUP de la société CABINET D'AUDIT LECOMTE au profit de la société MAZARS (Rouen), le 31 janvier 2018.
- TUP de la société PMETI au profit de la Société, le 30 mars 2018.
- Immatriculation de la société MAZARS CONSEIL FINANCE le 24 avril 2018.
- Fusion-absorption de la société WSB HOLDING par la société MAZARS SAS, le 27 août 2018.
- TUP de la société EAZY-BY-MAZARS au profit de la société MAZARS DATA, le 31 août 2018.
- Dissolution sans liquidation de la société ADJ PARTICIPATIONS par la société MAZARS SA le 4 septembre 2018 avec effet fiscal au 31 août 2018.

Annexe**Tableau des résultats financiers du Groupe MAZARS SA**

(En milliers d'euros)	31/08/2018	31/08/2017	31/08/2016	31/08/2015	31/08/2014
Capital social	8 320	8 320	8 320	8 320	8 320
<i>Nombre d'actions</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>	<i>832 000</i>
Chiffre d'affaires	450 188	421 439	387 949	376 062	374 295
Résultat net	21 282	18 670	17 838	15 816	15 716
<i>Résultat par action (Euro)</i>	<i>25.58</i>	<i>22.44</i>	<i>21.44</i>	<i>19.01</i>	<i>18.89</i>
Personnel					
Effectif moyen en équivalent temps plein	4744	4 399	3 935	3 823	3 618
Frais de personnel	317 996	287 971	261 862	249 533	246 355

EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

MAZARS

Société d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Société anonyme au capital de 8 320 000 euros
Siège social : Tour EXALTIS - 61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie
RCS Nanterre 784 824 153

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES COMPTES CONSOLIDES**

Exercice clos le 31 août 2018

EMERSON AUDIT

48, rue Cardinet
75017 PARIS

GEREC

75, boulevard Haussmann
75008 PARIS

Commissaires aux comptes
Membres de la Compagnie Régionale de Paris

Aux actionnaires,

I - Opinion sur les comptes consolidés

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er septembre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

- La note 1 « Principes comptables » de l'annexe expose les nouvelles normes et interprétations IFRS applicables aux comptes de l'exercice 2017-2018. Nous avons vérifié la correcte mise en application des nouvelles normes et interprétations applicables aux comptes 2017/2018.
- La note 2.2 « Evolution du périmètre de consolidation » présente les entités consolidées au sein de la société et les mouvements de périmètre. Nous avons examiné les mouvements de périmètre et leurs impacts sur les comptes consolidés. Nous nous sommes assurés que la note 2.2 de l'annexe fournit une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion du groupe

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

VI - Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

- concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Fait à Paris, le 10 janvier 2019

EMERSON AUDIT

SAS GERIC



Patricia DURET

Gabriel de VILLEPIN



Julie MAZZARDI



Denis COCITO

MAZARS SA

Etats financiers consolidés établis selon les normes IFRS

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

En milliers d'euros

SOMMAIRE

1	Etats financiers	3
	Compte de résultat consolidé	3
	Etat du résultat global consolidé.....	3
	Etat de situation financière consolidée.....	4
	Tableau de variations des capitaux propres consolidés	5
	Tableau de flux de trésorerie consolidé.....	6
2	Notes annexes	7
	Note 1 : Principes comptables	7
	1.1 Référentiel appliqué	7
	1.2 Bases de préparation.....	9
	Note 2 : Périmètre de consolidation	10
	2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation	10
	2.2 Evolution du périmètre de consolidation.....	12
	Note 3 : Informations sectorielles.....	15
	3.1 Informations relatives aux offres de services.....	15
	3.2 Informations relatives aux zones géographiques.....	16
	3.3 Informations relatives aux principaux clients.....	16
	Note 4 : Données opérationnelles	16
	4.1 Chiffre d'affaires	16
	4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	17
	4.3 Marge brute.....	19
	4.4 Marge opérationnelle.....	19
	Note 5 : Charges et avantages du personnel	21
	5.1 Effectif.....	22
	5.2 Engagements de retraite et assimilés	22
	Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles.....	26
	6.1 Immobilisations incorporelles	26
	6.2 Immobilisations corporelles	27
	6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés	29

6.4	Contrats de location	29
	Note 7 : Financement et instruments financiers	30
7.1	Principes comptables appliqués aux instruments financiers	30
7.2	Gestion des risques financiers	31
7.3	Endettement financier net	31
7.4	Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants	33
7.5	Résultat financier	33
	Note 8 : Provisions et passifs éventuels	34
8.1	Provisions	34
8.2	Passifs éventuels	35
	Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes	35
9.1	Autres actifs courants	35
9.2	Dettes fournisseurs et autres dettes	35
	Note 10 : Impôts sur le résultat	36
10.1	Impôts exigibles	36
10.2	Impôts différés	37
	Note 11 : Honoraires des auditeurs	37
	Note 12 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe	38
	Note 13 : Cautions données (hors bilan)	38

1 Etats financiers

Compte de résultat consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Chiffre d'affaires	4.1	421 439	450 188
Frais refacturés	4.1	-16 598	-17 680
Chiffre d'affaires net	4.1	404 841	432 508
Coût du personnel technique	4.3	-259 721	-285 935
Marge brute	4.3	145 120	146 574
Coût du personnel administratif	4.4	-28 250	-32 061
Autres charges	4.4	-77 190	-75 720
Amortissements	6.1, 6.2	-8 204	-9 498
Provisions	4.2, 8.1	-1 950	-321
Marge opérationnelle		29 526	28 973
Résultat financier	7.5	-1 741	-957
Marge avant impôt		27 784	28 016
Charges d'impôt	10.1	-9 114	-6 734
Part revenant aux minoritaires	2.2		
Résultat net part du groupe		18 670	21 282

Etat du résultat global consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes à prestations définies		272	52
Ecart de conversion		120	364
Résultat global de l'exercice		19 063	21 698

Etat de situation financière consolidée

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

ACTIF	Notes	31 août 2017	31 août 2018
(En milliers d'euros)			
Relations clientèles	6.1	15 381	23 473
Goodwill	6.1	33 760	33 627
Autres immobilisations incorporelles	6.1	5 468	5 360
Immobilisations corporelles	6.2	14 543	15 648
Titres de participation non consolidés	7.4	2 720	2 671
Autres actifs financiers non courants	7.4	25 450	23 607
Actifs d'impôts différés	10.2	10 098	12 280
Actifs non courants		107 420	116 666
Créances clients et prestations réalisées non encore facturées	4.2	146 999	167 271
Autres actifs courants	9.1	44 042	43 145
Trésorerie et Equivalents trésorerie	7.3	29 812	39 978
Actifs courants		220 853	250 394
Total actif		328 273	367 060

PASSIF	Notes	31 août 2017	31 août 2018
(En milliers d'euros)			
Capital social		8 320	8 320
Réserves consolidées part du groupe		23 776	24 687
Ecart de conversion		-1 811	-1 364
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Capitaux propres part du groupe		48 955	52 925
Capitaux propres part des minoritaires	2.2	0	0
Capitaux propres		48 955	52 925
Emprunts long terme - part non courante	7.3	60 296	80 415
Provisions non courantes	8.1	21 298	21 146
Passifs d'impôt différés	10.2	2 179	7 349
Passifs non courants		83 773	108 909
Emprunts et concours bancaires courants (moins un an)	7.3	25 051	17 660
Fournisseurs et comptes rattachés	9.2	38 537	45 862
Autres dettes et passifs courants	9.2	123 770	134 449
Provisions courantes	8.1	8 186	7 254
Passifs courants		195 544	205 225
Total passif		328 273	367 060

Tableau de variations des capitaux propres consolidés

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Capital	Réserves	Résultat net part du groupe	Retraitement IAS19 Révisée	Ecart de conversion	Capitaux propres
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2016	8 320	21 866	17 838	700	-1 842	46 882
Autres mouvements		79		-14	-36	29
Affectation de résultat		17 838	-17 838			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019				-17 019
Résultat global		53	18 670	272	67	19 063
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2017	8 320	22 818	18 670	958	-1 811	48 955
Autres mouvements		-369			-4	-372
Affectation de résultat		18 670	-18 670			
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 356				-17 356
Résultat global		-86	21 282	52	450	21 698
Capitaux propres exercice clos le 31 août 2018	8 320	23 677	21 282	1 010	-1 364	52 925

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	Notes	2016/2017	2017/2018
Résultat net part du groupe		18 670	21 282
Dotation nettes/reprises amortissements provisions		9 531	9 762
Plus et moins values de cession		155	-2 092
Eléments sans incidence sur la trésorerie		1 422	13
Capacité d'autofinancement		29 778	28 965
Variation des actifs courants et autres		-24 849	-19 998
Variation des dettes courantes et autres		22 222	16 609
Variation du besoin en fonds de roulement		-2 627	-3 388
Flux net de trésorerie généré par l'activité		27 152	25 577
Acquis immobilisations incorporelles corporelles		-14 154	-7 178
Cession d'immobilisations corp et incorporelles		267	2 561
Acquisition des autres actifs non courants		-3 580	2 029
Cession des autres actifs non courants		4 888	55
Trésorerie liée aux variations de périmètre		-6 484	-7 270
Flux net lié aux opérations d'investissement		-19 063	-9 803
Dividendes versés aux actionnaires de la mère		-17 019	-17 356
Encaissements d'emprunts		19 119	36 284
Remboursement d'emprunts		-11 892	-24 803
Flux net lié aux opérations de financement		-9 792	-5 874
Variation du flux de trésorerie		-1 703	9 900
Incidences des variations de taux de change		-110	-339
Variation de trésorerie		-1 813	9 561
Trésorerie à l'ouverture		31 606	29 793
Trésorerie à la clôture		29 793	39 353
Trésorerie et équivalents de trésorerie		29 812	39 978
Concours bancaires courants		-19	-624
Trésorerie nette		29 793	39 353

2 Notes annexes

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire en date du 19 décembre 2018 et seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale de Mazars SA appelée à statuer sur les comptes.

Note 1 : Principes comptables

1.1 Référentiel appliqué

Les états financiers ainsi que les notes annexes pour l'exercice clos au 31 août 2018 ont été établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne.

1.1.1 Normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2017-2018

Le Groupe a appliqué l'ensemble des nouvelles normes, amendements de normes et interprétations applicables obligatoirement à l'exercice 2017-2018 suivants :

- Les amendements à IAS 7 « Etat des flux de trésorerie » prévoyant des informations supplémentaires à fournir sur la variation des dettes financières au bilan ;
- Les amendements à IAS 12 « Impôt sur le résultat » sur la comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes.

Ces nouvelles normes n'ont pas eu d'impact sur les comptes consolidés 2017-2018 du Groupe. La mise en œuvre de ces amendements n'a pas d'impact significatif au niveau du Groupe hormis l'évolution de la présentation d'informations relatives aux passifs issus des activités de financement introduite par l'amendement à IAS 7. Un tableau de réconciliation entre les soldes à l'ouverture et à la clôture des principaux passifs financiers du Groupe, distinguant les variations résultant des flux de trésorerie des variations sans contrepartie de trésorerie, est présenté en note 7.3.

1.1.2 Nouvelles normes publiées par l'IASB et non-encore applicables obligatoirement

Le tableau ci-dessous reprend les nouvelles normes et interprétations publiées par l'IASB et l'IFRS « Interpretations Committee », importantes, et/ou susceptibles d'avoir une incidence importante sur les comptes consolidés futurs, voire même actuels, du Groupe :

Norme/Interprétation (date d'application pour le Groupe)	Conséquences pour le Groupe
IFRS 9 <i>Instruments financiers</i> (1 ^{er} septembre 2018)	IFRS 9 modifie les conditions de comptabilisation des opérations de couverture, les grandes catégories comptables d'actifs et passifs financiers et aussi la reconnaissance du risque de crédit relatif aux actifs financiers en se fondant sur l'approche des pertes attendues versus les pertes encourues. Sur la base d'une analyse préliminaire, le Groupe n'anticipe pas d'impact significatif sur les états financiers lié à l'application de cette norme compte tenu de la nature des transactions du Groupe. <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 39 sont décrits en note 7.1.</i>
IFRS 15 <i>Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients</i> (1 ^{er} septembre 2018)	Cette norme modifie les principes de comptabilisation du chiffre d'affaires. Elle est d'application rétrospective soit limitée au calcul de l'effet cumulé de la nouvelle méthode à la date d'ouverture de l'exercice du changement (1^{er} septembre 2018), soit en retraçant les périodes comparatives présentées. La norme modifie le fait générateur de comptabilisation du chiffre d'affaires. Ainsi, la comptabilisation du chiffre d'affaires à l'avancement pour les services n'est pas automatique mais est conditionnée par le transfert progressif du contrôle au client pour les services vendus. Sur la base de nos travaux préliminaires, analyse par typologie de contrats représentatifs des activités du Groupe, il n'y a pas d'impact significatif attendu. Le Groupe a décidé d'appliquer la méthode rétrospective simplifiée. <i>Les principes comptables actuellement appliqués par le Groupe sont décrits en note 4.1.</i>
IFRS 16 <i>Contrats de location</i> (1 ^{er} septembre 2019)	Cette norme, dont le principe est l'inscription de tous les contrats de location à l'état de situation financière, est d'application rétrospective soit à la date de première application soit à l'ouverture de l'année comparative présentée. Le recensement des contrats contenant une location au sens d'IFRS 16 est en cours et les premières estimations financières sont attendues pour le courant du prochain exercice. Pour le Groupe, cette norme résultera en la comptabilisation de ses contrats de location simple au bilan : comptabilisation d'un actif représentatif du droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et d'un passif représentatif de sa dette de loyer. Elle affectera également la présentation du compte de résultat (amortissements et intérêts au lieu de charges de loyers) et du tableau des flux de trésorerie (seuls les intérêts continueront à affecter les flux d'exploitation, le remboursement de la dette affectant les flux de financement). <i>Les principes comptables appliqués actuellement selon la norme IAS 17 sont décrits en note 6.4 et le montant des engagements minimaux à payer au titre des contrats de location simple au 31 août 2018 est mentionné en note 6.4.</i>

Par ailleurs, le Groupe n'a pas appliqué par anticipation les normes, interprétations et amendements évoqués ci-dessous dont l'application n'est pas obligatoire au 1^{er} septembre 2017. Il s'agit des normes suivantes :

- Amendements IAS 19 « Modification, réduction ou liquidation de plans » ;
- Cycle d'amélioration IFRS 2015-2017 ;
- IFRIC 22 « Transactions en monnaie étrangère et contrepartie anticipée ».

Les autres normes ou interprétations nouvelles ou modifiées ne devraient pas avoir d'incidence importante sur les états consolidés futurs.

1.2 Bases de préparation

1.2.1 Monnaie de présentation des comptes consolidés

Les états financiers consolidés de Mazars SA sont établis en euro et présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire).

1.2.2 Principales sources d'incertitudes relatives aux estimations et jugements

Conformément aux normes IFRS, l'établissement des comptes consolidés implique de procéder à un certain nombre d'estimations et de retenir certaines hypothèses qui ont une incidence sur les montants portés à l'actif et au passif et sur les montants portés aux comptes de produits et charges au cours de l'exercice.

Ces estimations reposent sur l'hypothèse de la continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement. Les estimations peuvent être révisées, si les circonstances sur lesquelles elles sont fondées évoluent, ou à la suite de nouvelles informations.

Les estimations et les jugements qui pourraient avoir un effet significatif sur les résultats financiers du Groupe concernent principalement :

- Les données opérationnelles relatives aux missions : valeur des produits non facturés sur des missions, évaluation des créances et dépréciations au titre des créances clients ;
- L'évaluation des immobilisations incorporelles : coûts des immobilisations incorporelles et dépréciations des goodwill ;
- Les provisions pour retraite.

Les principaux postes de l'état de situation financière au 31 août 2018 pour lesquels sont appliquées des règles d'évaluation pouvant conduire à des ajustements significatifs sont les suivants :

- Créances clients et prestations non encore facturées : le montant des dépréciations s'élève à la clôture à 17 758 milliers d'euros (voir note 4.2) ;
- Provisions pour risques et charges qui comprennent des risques professionnels et autres pour un total de 12 241 milliers d'euros (voir note 8.1) ;
- Engagements de retraite : les hypothèses et calculs actuariels retenus sont précisés pour les pays concernés dans la note 5.2.

Les principes comptables et règles d'évaluation spécifiques à chaque poste décrit sont exposés dans les notes relatives aux postes concernés.

1.2.3 Evènements significatifs

L'exercice 2017/2018 est marqué par une amélioration générale de la performance du Groupe, et particulièrement en France.

L'évolution du périmètre de consolidation est présentée en note 2.2.

1.2.4 Evènements postérieurs à la clôture de l'exercice

Aucun évènement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice 2017/2018 de nature à avoir eu une incidence sur les comptes de l'exercice.

Note 2 : Périmètre de consolidation

2.1 Principes comptables liés au périmètre de consolidation

2.1.1 Définition du périmètre de consolidation

Principes comptables

Entrent dans le périmètre de consolidation les sociétés placées sous le contrôle exclusif de Mazars SA, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint ou une influence notable. La méthode de consolidation est déterminée en fonction du contrôle exercé.

- **Contrôle exclusif : intégration globale.** Le contrôle est présumé lorsque Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage de contrôle supérieur à 50%, sauf s'il est clairement démontré que cette détention ne permet pas le contrôle.
- **Partenariat :** Il se justifie par le partage, en vertu d'un accord contractuel du contrôle d'une activité économique. Conformément à la norme IFRS 11, la comptabilisation des produits et charges et des actifs et passifs des activités concernées est réalisée sur la base des droits et obligations découlant des accords signés entre les participants au partenariat.
- **Influence notable : mise en équivalence.** L'influence notable se détermine par le pouvoir de participer aux décisions de politique financière et opérationnelle de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques et si Mazars SA détient directement ou indirectement un pourcentage supérieur à 20% des droits de vote dans une entité.

2.1.2 Conversion des états financiers exprimés en devises autres que l'euro

Principes comptables

Les comptes des entités situées à l'extérieur de la zone euro sont exprimés en devises locales, qui constituent généralement leur monnaie de fonctionnement, et sont convertis en euro de la façon suivante :

- Les actifs et passifs sont convertis au taux de clôture ;
- Le compte de résultat est converti au cours moyen de la période ;

Les écarts de conversion résultant de l'application de ces différents taux sont comptabilisés dans les capitaux propres.

L'écart d'acquisition résultant de l'acquisition d'une entité est exprimé dans la monnaie de fonctionnement de l'entreprise acquise et converti au cours de clôture.

2.1.3 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les principes IFRS relatifs aux regroupements d'entreprises ont été appliqués rétrospectivement au 1er septembre 1995, date du rapprochement en France entre Mazars et Guérard Viala, événement fondateur du Groupe actuel et de son fonctionnement institutionnel, opérationnel et financier.

L'examen rétrospectif a été effectué par entité pour les regroupements antérieurs au 31 août 2003 qui concernent principalement les entités françaises.

Principes comptables

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition :

- Le coût d'une acquisition est évalué à la juste valeur de la contrepartie transférée, y compris tout ajustement de prix, à la date de prise de contrôle. Toute variation ultérieure de juste valeur d'un ajustement de prix est comptabilisée en résultat ou en autres éléments du résultat global, selon les normes applicables ;
- La différence entre la contrepartie transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date de prise de contrôle représente le goodwill, comptabilisé à l'actif de l'état de la situation financière.

Les ajustements de la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris enregistrés sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat, comme tout changement d'estimation ou correction d'erreur.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en charges sur la période au cours de laquelle ils sont encourus.

2.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation de l'exercice 2017/2018 est constitué de 83 entités et s'établit comme suit :

Sociétés	Régions	N° SIREN	Pourcentage de contrôle	Méthodes
Sociétés françaises				
Mazars SA	Île-de-France	784 824 153	Mère	
Mazars	Alsace	348 600 990	100,00	IG
Mazars Fiduco	Alsace	568 503 478	100,00	IG
AGEC	Alsace	403 406 655	100,00	IG
Mazars experts-on-line	Alsace	451 701 155	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	384 762 589	100,00	IG
Mazars	Auvergne - Rhône-Alpes	351 497 649	100,00	IG
Mazars Metz	Auvergne - Rhône-Alpes	379 048 283	100,00	IG
Mazars & Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	341 030 740	100,00	IG
Sefco	Auvergne - Rhône-Alpes	388 421 463	100,00	IG
Mazars Entrepreneurs	Auvergne - Rhône-Alpes	534 124 839	100,00	IG
Mazars Experts & Conseils	Auvergne - Rhône-Alpes	377 706 890	100,00	IG
Mazars Gourgue	Auvergne - Rhône-Alpes	334 213 790	100,00	IG
Mazars Conseil Finance	Auvergne - Rhône-Alpes	839 197 852	100,00	IG
Mazars Bourgogne Franche-Comté	Bourgogne, Franche-Comté	622 820 223	100,00	IG
Mazars Pontarlier	Bourgogne, Franche-Comté	333 720 399	100,00	IG
Mazars Dijon	Bourgogne, Franche-Comté	388 480 121	100,00	IG
Pluris Audit	Bourgogne, Franche-Comté	444 036 743	100,00	IG
Mazars Lons	Bourgogne, Franche-Comté	313 998 791	100,00	IG
Fidagri	Bourgogne, Franche-Comté	491 196 770	100,00	IG
Mazars Inreco	Bretagne	339 254 617	100,00	IG
Mazars	Champagne-Ardenne	343 281 820	100,00	IG
Mazars SEM	Champagne-Ardenne	381 208 594	100,00	IG
Mazars aCea	Hauts-de-France	326 637 204	100,00	IG
Mazars SAS	Île-de-France	377 505 565	100,00	IG
Mazars Actuariat	Île-de-France	342 405 321	100,00	IG
Franex	Île-de-France	387 953 961	100,00	IG
Comex Armor	Île-de-France	383 687 035	100,00	IG
Mazars Corporate Finance	Île-de-France	505 005 124	100,00	IG
Mazars BPO	Île-de-France	429 821 523	100,00	IG
Orphis	Île-de-France	378 441 802	100,00	IG
Authorized Tax Representative	Île-de-France	504 378 670	100,00	IG
CBA	Île-de-France	382 420 958	100,00	IG
Mazars Advese	Île-de-France	424 157 584	100,00	IG
Mazars Ileven	Île-de-France	518 247 952	100,00	IG
Zettafox	Île-de-France	807 927 512	100,00	IG
Mazars Alter&Go Groupe	Île-de-France	513 840 314	100,00	IG
Mazars Alter&Go Conseil	Île-de-France	479 055 089	100,00	IG
Mazars Alter&Go Communication	Île-de-France	525 284 568	100,00	IG
Mazars Alter&Go Concertation	Île-de-France	807 433 677	100,00	IG
Mazars Alter&Go Formation	Île-de-France	493 876 346	100,00	IG
Thomas & Associés	Île-de-France	392 295 564	100,00	IG
EQR Conseil	Île-de-France	510 818 065	100,00	IG
Mazars Uniconseils	Île-de-France	300 560 539	100,00	IG
Mazars SPCC	Île-de-France	389 900 648	100,00	IG
Millépays	Île-de-France	420 778 094	100,00	IG
Mazars Figeor	Nouvelle Aquitaine	443 457 841	100,00	IG
Sagaspe et Associés	Nouvelle Aquitaine	403 332 703	100,00	IG
Mazars et Associés	Nouvelle Aquitaine	435 055 850	100,00	IG
Mazars	Normandie	318 610 623	100,00	IG
Mazars	Occitanie	780 138 715	100,00	IG
Mazars Rodez	Occitanie	513 926 295	100,00	IG
Mazars Saint-Exupéry	Occitanie	343 187 837	100,00	IG
Mazars Experts et Conseils	PACA	383 972 510	100,00	IG
Sociétés étrangères				
Mazars Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Global Tax Services Kft	Hungary	8-14 Nagyenyed utca - 1123 Budapest	100,00	IG
Mazars Polska Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Warsaw	100,00	IG
Mazars Audyt Sp. Z o.o.	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Warsaw	100,00	IG
Mazars Expertise Sp Zoo	Poland	Ul. Piłkna 18 - 00-549 Warsaw	100,00	IG
Mazars s.r.o.	Czech Republic	Pobřeží 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Audit s.r.o.	Czech Republic	Pobřeží 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Consulting s.r.o	Czech Republic	Pobřeží 620/3 - 186 00 Praha 8	100,00	IG
Mazars Romania SRL	Romania	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, District 2, RO-020335 Bucharest	100,00	IG
Mazars Consulting SRL	Romania	6E Dimitrie Pompeiu Blvd, District 2, RO-020335 Bucharest	100,00	IG
Mazars JSC	Russia	Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscow	100,00	IG
Mazars Audit LLC	Russia	Nizhniy Susalniy pereulok, 5/19 - 105064 Moscow	100,00	IG
Mazars LLC	Kyrgyzstan	47 Orozbekova Street, 4th Floor - 720040 Bishkek	100,00	IG
Mazars Slovensko sro	Slovakia	European Business Center, Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Accounting sro	Slovakia	European Business Center, Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Tax ks	Slovakia	European Business Center, Suché myto 1 - 811 03 Bratislava	100,00	IG
Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Audit Firm Mazars, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Audit Firm Mazars Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Mazars Consulting Ukraine, LLC	Ukraine	20/24, Reitarska street, apt. 2 - 01034 Kyiv	100,00	IG
Sofracor SARL	Djibouti	Gabode 5, Face au 5ème Riaom, BP 2574 - Djibouti	100,00	IG
Mazars BPO	Tunisia	Immeuble Astree, Rue du Lac d' Annecy, Les Berges du Lac - 1053 Tunis	100,00	IG
Mazars Japan K.K	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Tax Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Administrative Scrivener Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars WB Audit Corporation	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars FAS K.K	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Social Insurance and Labor Law C	Japan	ATT New Tower 11F, 2-11-7 Akasaka, Minato-Ku - 107-0052 Tokyo	100,00	IG
Mazars Vietnam	Vietnam	Viet Dragon Tower, 141 Nguyen Du District 1 - Ho Chi Minh City	100,00	IG

(*) IG = intégration globale

L'évolution du périmètre de consolidation des filiales françaises de Mazars SA au cours de l'exercice 2017/2018 s'analyse comme suit :

- Acquisition par Mazars SAS de la société Zettafox le 13 octobre 2017 ;
- Acquisition par Mazars (Toulouse) de la société AEC Conseil devenue Mazars Saint Exupéry, le 22 décembre 2017, avec effet au 1^{er} janvier 2018 ;
- Acquisition par Mazars SAS de la société Alter & Go Groupe qui détient les sociétés Alter & Go Communication, Alter & Go Conseil, Alter & Go Formation et Alter & Go Concertation le 18 avril 2018 ;
- TUP de la société Cabinet d'Audit Lecomte à la société Mazars (Rouen), le 31 janvier 2018 ;
- TUP de la société PMETI à la société Mazars SA, le 30 mars 2018 ;
- Création de la société Mazars Conseil Finance à Lyon, le 24 avril 2018 ;
- Fusion-absorption de la société WSB Holding par la société Mazars SAS, le 27 août 2018 ;
- TUP de la société Easy by Mazars à la société Mazars Data, le 31 août 2018 ;

Le tableau suivant présente l'impact 2017/2018 des principales évolutions de périmètre sur les principaux indicateurs et agrégats de référence pour le Groupe.

Compte de résultat consolidé

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

(En milliers d'euros)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Chiffre d'affaires net	58	3 523	3 581
Marge opérationnelle	-655	-128	-783

Etat de situation financière

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

ACTIF (En milliers d'euros)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Actifs non courants	1 257	5 687	6 944
Actifs courants	537	4 657	5 194
Total actif	1 794	10 344	12 138
Capitaux propres	-456	-150	-606
Passifs non courants	382	561	943
Passifs courants	1 868	9 933	11 801
Total passif	1 794	10 344	12 138

Effectif moyen (équivalent temps plein)

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

Effectif moyen (équivalent temps plein)	ZETTAFOX	ALTER & GO	Total
Associés			
Personnel technique		25	25
Personnel administratif		6	6
Total		31	31

Trésorerie nette des acquisitions et cessions de filiales

exercice 2017/2018 clos le 31 août 2018

	31 août 2018
Acquisition de titres de participation	-9 173
Trésorerie acquise des filiales	1 903
Produits de cession titres de participation	2
Total	-7 268

Note 3 : Informations sectorielles

Principes comptables

Pour évaluer ses performances et allouer les ressources aux différents secteurs, le Groupe suit son activité principalement par offre de services.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8, la présentation sectorielle reflète les éléments du reporting interne revus et utilisés par le Directoire, principal décideur opérationnel pour la gestion des activités.

Les principes comptables appliqués dans le reporting interne sont les mêmes que ceux appliqués au titre des comptes consolidés.

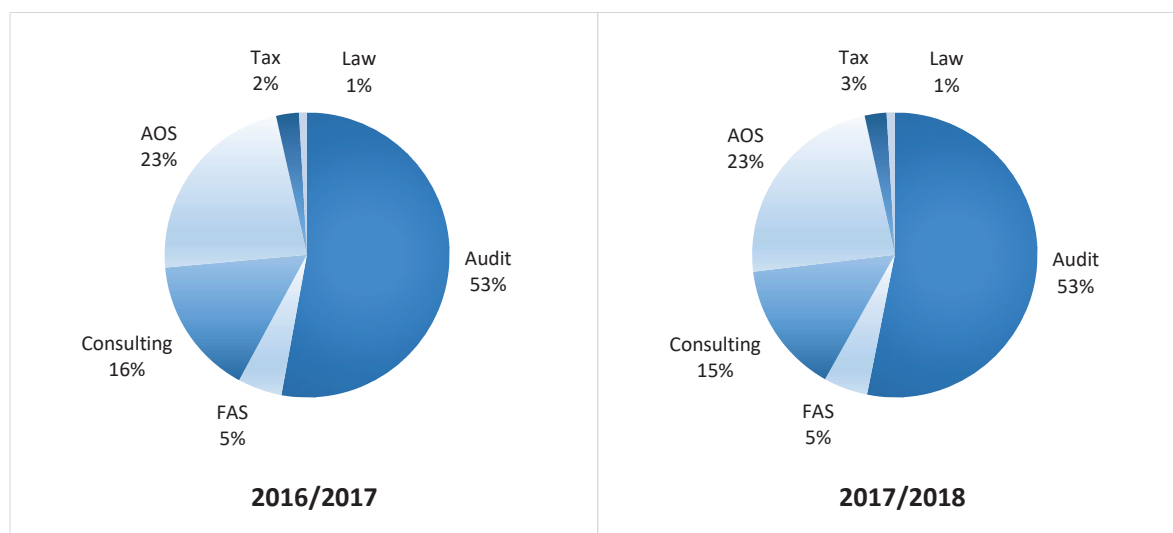
3.1 Informations relatives aux offres de services

Les équipes opérationnelles du Groupe sont regroupées par offre de services d'expertise :

- L'**Audit financier** (Audit), dont l'objet est de garantir une information financière fiable et pertinente ;
- Le « **Financial Advisory Services** » (FAS), réunissant l'ensemble des compétences liées au diagnostic financier de l'entreprise, à son évaluation et à sa transmission, ainsi qu'à l'assistance et à la résolution de litiges d'ordre financier ;
- Le **Consulting**, répondant aux enjeux majeurs des structures publiques et privées, afin de les aider à faire converger leurs organisations avec leurs stratégies et à réussir leurs transformations, pour une meilleure performance globale ;
- L'**Accompagnement Comptable et Financier** (AOS), pour servir les directions comptables et financières dans l'ensemble de leurs besoins, de la gestion du quotidien aux projets complexes ;
- La **Fiscalité** (TAX), faisant intervenir des spécialistes du conseil fiscal et de la mise en conformité avec les obligations légales et réglementaires au plan national et international ;
- Le **Conseil juridique** (LAW), qui propose des prestations sur mesure en droit des affaires, droit fiscal, ainsi qu'en droit boursier et des marchés de capitaux.

Répartition du chiffre d'affaires net par offre de services

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Audit	214 069	229 717
FAS	20 407	21 737
Consulting	63 361	64 836
AOS	92 747	101 419
Tax	10 553	10 726
Law	3 704	4 074
Total	404 841	432 508



3.2 Informations relatives aux zones géographiques

L'activité réalisée par la France représente 87% de l'activité totale en 2017/2018 contre 88% en 2016/2017.

La part des effectifs de la France représente 73% de l'effectif total en 2017/2018 contre 74% en 2016/2017.

3.3 Informations relatives aux principaux clients

L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients dont aucun ne représente plus de 10% du chiffre d'affaires net du Groupe.

Note 4 : Données opérationnelles

4.1 Chiffre d'affaires

Principes comptables

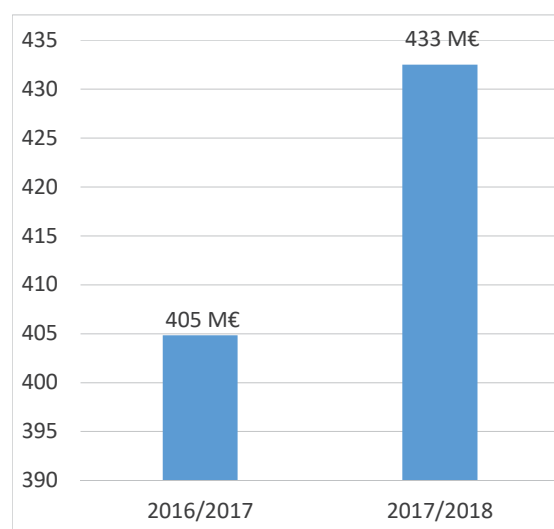
Le chiffre d'affaires représente la juste valeur des paiements reçus ou à recevoir au titre des services rendus au cours de l'exercice à l'occasion des missions confiées par les clients, après prise en compte de la variation des prestations réalisées non encore facturées. Afin de mieux appréhender le taux de la marge brute, les frais refacturés (frais accessoires aux prestations notamment les frais de transport et d'hébergement) sont déduits du chiffre d'affaires pour présenter le chiffre d'affaires net.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à l'avancement (voir note 4.2).

Le chiffre d'affaires se décompose de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Facturations	417 597	447 991
Variation des prestations réalisées non encore facturées	3 842	2 197
Chiffre d'affaires	421 439	450 188
Frais refacturés	-16 598	-17 680
Chiffre d'affaires net	404 841	432 508

Evolution du chiffre d'affaires net



4.2 Créances clients et prestations réalisées non encore facturées

Principes comptables

Pour la présentation à l'état de situation financière, les créances clients et les prestations réalisées non encore facturées sont regroupées.

Créances clients

Les créances clients sont comptabilisées au coût amorti.

Une perte de valeur des créances clients et comptes rattachés est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur de risque de non-recouvrement des créances.

Une revue individuelle des créances clients est effectuée par les associés. Celle-ci conduit à une éventuelle dépréciation.

Une dépréciation complémentaire à 100% est comptabilisée pour les créances dont l'antériorité excède un an à l'exception :

- Des créances dont les règlements sont intervenus dans les 30 jours après la clôture des comptes ;

- Des créances sur des contrats long terme (marchés publics) dès lors qu'il est démontré que les clients considérés n'ont pas donné lieu à des incidents de paiement sur les 2 derniers exercices ;
- Des créances dont le recouvrement est garanti in fine.

Prestations réalisées non encore facturées

Les prestations réalisées non encore facturées incluent les prestations de services rendues et non encore facturées. L'estimation des prestations réalisées non encore facturées, et donc des produits liés aux prestations de services rendues, est fondée sur un examen particulier des travaux exécutés, facturés et restant à facturer, en fonction du degré d'avancement de la mission. Ils sont valorisés à leur valeur probable de vente hors taxes.

Au 31 août 2018, les créances clients et prestations réalisées non encore facturées se présentent comme suit :

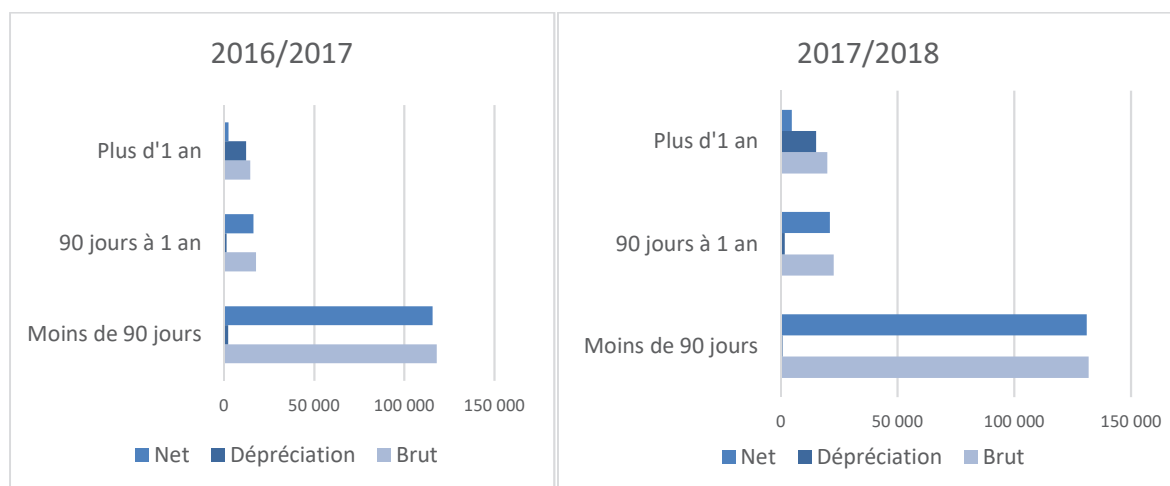
(En milliers d'euro)	31 août 2017	31 août 2018		
	Net	Brut	Dépréciation	Net
Créances clients	134 511	174 661	-17 758	156 904
Prestations réalisées non encore facturées	35 431	34 988	-2	34 986
Avances et acomptes reçus	-15 692	-18 230		-18 230
Produits constatés d'avance	-7 250	-6 389		-6 389
Créances clients et Prestations réalisées non encore facturées	146 999	185 031	-17 759	167 271
Ratio créances clients et prestations réalisées non encore facturées nettes / Chiffre d'affaires	34,9%			37,2%

La ventilation des créances clients par antériorité s'analyse comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017			31 août 2018		
	Brut	Dépréciation	Net	Brut	Dépréciation	Net
Moins de 90 jours	118 006	-2 225	115 781	131 878	-841	131 038
90 jours à 1 an	17 734	-1 430	16 304	22 765	-1 684	21 080
Plus d'1 an	14 599	-12 173	2 426	20 019	-15 233	4 786
Total	150 339	-15 828	134 511	174 661	-17 758	156 904

La valeur brute des créances comprend la taxe sur valeur ajoutée appliquée dans les pays.

Au 31 août 2018, aucun élément ne remet en cause la qualité de crédit des créances échues non dépréciées ; en particulier, les créances échues mais non dépréciées de plus de douze mois.



4.3 Marge brute

Principes comptables

La marge brute correspond au chiffre d'affaires net sous déduction du seul coût du personnel technique (collaborateurs techniques du Groupe y compris les associés et sous-traitants techniques).

Le personnel technique est le personnel opérationnel affecté aux différentes missions menées par les différentes offres de services. Le coût du personnel technique se décompose à hauteur de 97,2% de charges de personnel technique et de 2,8% de charges de sous-traitance détaillé comme suit :

(En milliers d'euros)	2016/2017	Effectif moyen (ETP)	2017/2018	Effectif moyen (ETP)
Chiffre d'affaires net	404 841		432 508	
Charges de personnel technique	252 972	3 900	278 015	4 210
Charges de sous-traitance technique	6 749		7 920	
Marge brute	145 120		146 574	
Taux marge brute	35,8%		33,9%	

Le coût du personnel technique 2017/2018 évolue de 10.1%.

4.4 Marge opérationnelle

Principes comptables

Pour déterminer la marge opérationnelle, sont retirés de la marge brute le coût du personnel administratif, les autres charges (frais généraux), l'amortissement des relations clientèles, des immobilisations corporelles, les provisions pour dépréciations des actifs courants.

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Marge brute	145 120	146 574
Charges de personnel administratif	-28 250	-32 061
Autres charges	-77 190	-75 720
Amortissements	-8 204	-9 498
Provisions	-1 950	-321
Marge opérationnelle	29 526	28 973
Ratio marge opérationnelle / CA Net	7,3%	6,7%

Le tableau ci-dessous présente l'ensemble des frais indirects :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Charges de personnel administratif	28 250	32 061
Autres charges	77 190	75 720
Amortissements	8 204	9 498
Provisions	1 950	321
Résultat financier	1 741	957
Total	117 336	118 558
Ratio Frais indirects / CA Net	28,98%	27,41%

Le poste le plus significatif des autres charges concerne les charges de location opérationnelle immobilière (voir note 6.4) :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Frais immobiliers	21 942	21 279
Taxes, assurances et cotisations professionnelles	12 504	12 625
Services généraux	9 784	12 148
Autres	30 877	28 689
Sous-total	75 107	74 740
Eléments exceptionnels	2 083	980
Total	77 190	75 720

L'année 2017/2018 est marquée par une baisse mesurée des frais généraux.

Le résultat exceptionnel de l'exercice 2017/2018 correspond à une subvention à caractère commercial accordée à la Suisse pour 1 million d'euros.

Note 5 : Charges et avantages du personnel

Principes comptables

Les avantages du personnel sont évalués conformément à la norme IAS 19. Ils se décomposent entre :

- Rémunération des associés et rémunération des personnels techniques et administratifs ;
- Avantages à court terme et avantages à long terme.

Les rémunérations correspondant à chaque catégorie sont présentées dans les rubriques correspondantes au compte de résultat.

Les rémunérations non encore payées au titre de l'exercice et des exercices antérieurs sont présentées au sein des dettes sociales (dettes courantes) ou des provisions retraites (provisions non-courantes) pour les personnels techniques et administratifs (voir notes 9.2 et 8.1).

Avantages à court terme

Les personnels du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les salaires, les congés payés, congés maladie, primes (bonus, intéressement, dividendes) et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables au cours de la période pendant laquelle les personnels ont rendu les services correspondants, ou dans les douze mois suivant la fin de cette période.

Ces avantages sont comptabilisés en charges lorsque le service est rendu par le personnel.

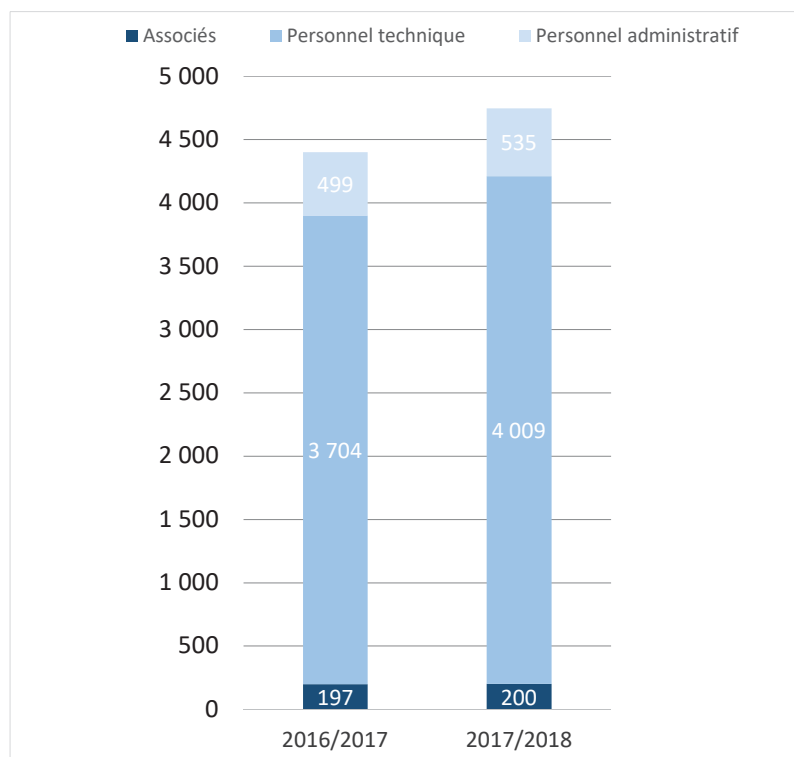
Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les compléments de retraite (voir note 5.2).

Les différents avantages offerts à chaque collaborateur ou associé dépendent des législations locales, conventions ou accords en vigueur dans chaque entité du Groupe.

5.1 Effectif

L'effectif (en équivalent temps plein moyen) passe de 4 399 en 2016/2017 à 4 744 en 2017/2018 et se répartit sur les trois catégories suivantes :



Le coût des personnels technique et administratif est détaillé en notes 4.3 et 4.4.

5.2 Engagements de retraite et assimilés

Principes comptables

Le personnel des entités françaises du Groupe bénéficie d'indemnités de fin de carrière qui sont versées en une fois au moment du départ à la retraite.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe est engagé sur le montant qui sera versé au bénéficiaire, quel que soit le mode de financement de l'engagement. Ces régimes donnent donc lieu à constatation de provisions, évaluées selon la méthode dite des « unités de crédit projetées ». Outre la rémunération servant de base au calcul de l'avantage versé aux personnels, l'évaluation intègre les facteurs ou hypothèses suivants :

- Statut, âge et ancienneté des différentes catégories de personnel ;
- Taux de rotation calculé selon la moyenne des sorties par catégories ;
- Taux de progression des rémunérations ;
- Taux de charges patronales applicable ;
- Calcul d'espérance de vie déterminé par référence aux tables de mortalité en vigueur ;
- Taux d'actualisation fixé en référence au rendement d'obligations privées de haute qualité et en cohérence avec la duration de l'engagement.

Conformément aux principes de la norme IAS 19, les écarts actuariels pour les avantages postérieurs à l'emploi font l'objet d'une reconnaissance immédiate en autres éléments du résultat global des différentes entités.

5.2.1 Evolution des engagements, actifs et provisions

Les engagements, actifs de couverture et provisions ont évolué de la manière suivante au cours des deux derniers exercices :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Valeur actuelle des engagements	4,226	4,111
- Juste valeur des actifs de couverture	-264	-269
+ Plafonnement de l'actif		
Provision à l'ouverture	3,962	3,842
Charges de l'exercice	344	402
Ecarts actuariels par OCI	-408	-77
Effets du plafonnement de l'actif		
Prestations & Contributions versées	-91	-194
Variations de périmètre	35	
Effets de change		
Provision à la clôture	3,842	3,972
Valeur actuelle engagement	4,111	4,217
- Juste valeur des actifs de couverture	-269	-245
+ Plafonnement de l'actif		

L'ensemble de ces éléments concerne la France.

5.2.2 Charges comptabilisées

Les charges nettes de l'exercice 2017/2018 et de l'exercice 2016/2017 se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Coût des services rendus	277	270
Charge d'intérêt	42	62
Rendement attendu des actifs	-3	-4
Acquisition/Cession	28	74
Amortissement des écarts actuariels		
Impact des liquidations ou réductions de régime		
Charge nette de l'exercice	344	402
Effet de change		

5.2.3 Ecarts actuariels

Les gains actuariels générés sur l'exercice 2017/2018 s'élèvent à 77 milliers d'euros et se décomposent ainsi :

(En milliers d'euros)	2017/2018
Pertes et (gains) actuariels sur obligation	-77
Pertes et (gains) d'expérience sur obligation	-77
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses financières	
Pertes et (gains) actuariels liés aux modifications d'hypothèses démographiques	
Pertes et (gains) d'expérience sur actifs du régime	1
Ecarts actuariels sur avantages à long terme	
Pertes et (gains) actuariels reconnus en capitaux propres	-77
Effet de la limitation de l'actif	
Total impacts autres éléments du résultat global	-77

5.2.4 Information sur les actifs financiers en couverture des engagements

Les engagements de retraite font l'objet d'une couverture partielle par des fonds dédiés. L'allocation des fonds est la suivante :

	31 août 2017	31 août 2018
Actions	30%	30%
Obligations	70%	70%
Dérivés		
Immobilier		
Total	100%	100%

5.2.5 Hypothèses retenues et analyse de la sensibilité

Les hypothèses financières retenues au 31 août 2018 sont les suivantes :

	31 août 2017	31 août 2018
Taux d'actualisation	1.50%	1.50%
Taux d'inflation	2.00%	2.00%

Les taux d'actualisation retenus correspondent au taux de rendement des obligations privés de première catégorie à la date de clôture.

Les hypothèses relatives au taux d'augmentation des salaires à la somme des hypothèses d'inflation attendues et de prévisions d'augmentations individuelles.

La sensibilité des principaux engagements à une variation de plus ou moins 50 points de base des taux d'actualisation est présentée ci-après :

	-50 points de base	31 août 2018	+50 points de base
Valeur de l'engagement	3,963	4,217	4,517

Note 6 : Immobilisations incorporelles et corporelles

6.1 Immobilisations incorporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprise », le goodwill représente la différence constatée entre le prix d'acquisition des titres (y compris les éventuels compléments de prix enregistrés en autres dettes) et la quote-part acquise de la juste valeur des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition.

Au regard des règles de solidarité du Groupe, les goodwill, comme les autres immobilisations à long terme, ne font pas l'objet d'un test de dépréciation annuel systématique.

Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont enregistrées pour leur juste valeur à la date d'acquisition, séparément du goodwill si elles remplissent les deux conditions suivantes :

- Elles sont identifiables, c'est-à-dire qu'elles résultent de droits légaux ou contractuels ;
- Elles sont séparables de l'entité acquise et mesurables.

Les immobilisations incorporelles ainsi reconnues sont classées dans la rubrique « Relations clientèles ». Elles comprennent des mandats d'audit, des contrats, notamment d'expertise comptable, ainsi que les portefeuilles de relations clientèles. La mesure de la juste valeur des « Relations clientèles » est déterminée sur la base des flux de trésorerie attendus de ces contrats, mandats et portefeuilles, selon leur durée respective, actualisés à un taux fixé en fonction du taux de rendement attendu sur capitaux propres pondéré de la structure de financement normative du Groupe. La durée d'amortissement pratiquée sur les relations clientèles correspond à leur durée moyenne estimée.

Les autres immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité. La durée d'amortissement selon les pays se situe entre 7 et 20 ans.

Le poste « Autres immobilisations incorporelles » est principalement constitué de logiciels, amortis linéairement sur des durées de 1 à 5 ans.

Les immobilisations incorporelles se décomposent de la manière suivante :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2018
Relations clientèles	32 042	240		-513	11 246	113	-16	43 112
Goodwill	34 021			-2		-113	-18	33 888
Autres immobilisations incorporelles	24 212	813		-831	906	-4	-58	25 037
Total	90 274	1 052		-1 346	12 151	-4	-93	102 036

Amortissements et provisions (En milliers d'euros)	31 août 2017		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2018
Relations clientèles	-16 661		-3 106	112		0	16	-19 638
Goodwill	-261					0		-261
Autres immobilisations incorporelles	-18 744		-1 173	831	-641	6	45	-19 677
Total	-35 665		-4 279	944	-641	6	61	-39 576

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecarts de change	31 août 2018
Relations clientèles	15 381	240	-3 106	-401	11 246	113	0	23 473
Goodwill	33 760			-2		-113	-18	33 627
Autres immobilisations incorporelles	5 468	813	-1 173	0	264	2	-14	5 360
Total	54 609	1 052	-4 279	-403	11 510	2	-32	62 460

Les acquisitions d'immobilisations incorporelles concernent principalement des acquisitions et le développement de logiciels.

Les principaux montants inscrits dans l'état de situation financière en France sont principalement issus des opérations de rapprochement au 1^{er} septembre 1995 entre le cabinet Robert Mazars et le Cabinet Guérard Viala. Au cours de l'exercice 2018, la hausse est liée à l'acquisition d'Alter&Go et Zettafox.

6.2 Immobilisations corporelles

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Le cas échéant, le coût total d'un actif est réparti entre ses différents composants qui ont des durées d'utilité différentes, chaque composant étant comptabilisé séparément et amorti sur une durée distincte.

L'amortissement est calculé de façon linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque immobilisation. Les durées d'amortissement des immobilisations corporelles les plus couramment pratiquées sont les suivantes :

- Agencements et installations générales : 7 à 10 ans ;
- Matériel de transport : 3 à 5 ans ;
- Mobilier et matériel de bureau : 3 à 10 ans.

Les immobilisations corporelles se décomposent comme suit :

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Agencements et installations	22 045	2 266		-1 723	586	151	-130	23 196
Matériel de transport et autres	1 498	381		-361		4	-9	1 513
Mobilier et matériel de bureau	19 980	3 478		-1 218	7	-17	-71	22 160
Total	43 523	6 125		-3 301	593	138	-209	46 869

Amortissements et provisions (En milliers d'euros)	31 août 2017		Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Agencements et installations	-13 910		-1 656	1 707	-432	34	92	-14 165
Matériel de transport et autres	-782		-239	318		-19	5	-716
Mobilier et matériel de bureau	-14 288		-3 324	1 210	-4	17	50	-16 340
Total	-28 980		-5 219	3 235	-436	32	147	-31 221

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Agencements et installations	8 135	2 266	-1 656	-16	155	185	-38	9 031
Matériel de transport et autres	715	381	-239	-42		-15	-3	797
Mobilier et matériel de bureau	5 693	3 478	-3 324	-8	2	0	-21	5 820
Total	14 543	6 125	-5 219	-66	157	170	-62	15 648

6.3 Perte de valeur des actifs immobilisés

Principes comptables

Conformément à la norme IAS 36, les actifs immobilisés incorporels ou corporels font l'objet de tests de perte de valeur dès lors qu'un indice de perte de valeur est identifié.

Les actifs soumis aux tests de perte de valeur sont regroupés au sein d'Unités Génératrices de Trésorerie (UGT), correspondant à des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation génère des flux de trésorerie identifiables. Le Groupe considère que la plus petite unité génératrice de trésorerie indépendante est le pays où l'opération de croissance externe a été réalisée.

Le test de dépréciation est réalisé pour la ou les unités génératrices de trésorerie auxquelles le goodwill a été affecté en comparant la valeur recouvrable et la valeur comptable des éléments concernés.

La valeur recouvrable d'une unité génératrice de trésorerie est la valeur la plus élevée entre la juste valeur (généralement le prix qui pourrait être obtenu lors d'une transaction réalisée à des conditions normales de marché, pouvant correspondre à des multiples de résultat observés lors de transactions récentes portant sur des actifs similaires) nette des coûts de cession et la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée à partir des flux de trésorerie futurs actualisés. Les flux de trésorerie prévisionnels actualisés sont établis sur la base des budgets annuels et des plans pluri-annuels établis au niveau de l'UGT par l'Exécutif du Pays correspondant et validés par le Directoire.

Les calculs s'appuient sur des prévisions de flux de trésorerie à 3 ans, un taux de croissance des flux à l'infini et une actualisation de l'ensemble des flux. Le taux d'actualisation retenu reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'unité génératrice de trésorerie. Le taux d'actualisation retenu pour ces calculs est un taux après impôt, appliqué à des flux de trésorerie après impôt et correspond au coût moyen pondéré du capital. Ce taux est la résultante de taux spécifiques pour chaque UGT.

Si les valeurs comptables de l'unité génératrice de trésorerie excèdent la valeur recouvrable en tenant compte des règles de solidarité interne du Groupe, les actifs de l'unité génératrice de trésorerie sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont imputées en priorité au goodwill et enregistrées au compte de résultat.

6.4 Contrats de location

Principes comptables

Lorsqu'ils transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, les contrats de location financement sont comptabilisés avec les immobilisations corporelles. Les montants au titre de tels contrats ne sont pas significatifs.

Au titre des autres contrats de location, dits contrats de location simple, les sommes dues au bailleur sont comptabilisées en « Autres charges » dans le compte de résultat, sur une base linéaire sur la durée du contrat de location.

L'échéancier des engagements de loyers non résiliables à payer au titre des contrats de location simple est le suivant :

(En milliers d'euros)	31/08/2017	31/08/2018
Moins 1 an	15,694	16,496
De 1 à 5 ans	52,125	53,984
+ 5 ans	26,735	19,779
Loyer minimum	94,554	90,259

Note 7 : Financement et instruments financiers

7.1 Principes comptables appliqués aux instruments financiers

Principes comptables

Conformément aux normes IAS 32 et IAS 39, les instruments financiers, détenus ou émis, concourent au financement de l'activité et se composent, pour le Groupe, des principaux éléments suivants :

- Actifs financiers : actifs financiers non courants (voir note 7.4), créances clients (voir note 4.2), trésorerie et équivalents de trésorerie (voir note 7.3), instruments dérivés actifs ;
- Passifs financiers : emprunts bancaires (voir note 7.3), concours bancaires (voir note 7.3), dettes fournisseurs (voir note 9.2), instruments dérivés passifs.

Les actifs financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur. A la date de clôture, ils sont évalués soit à la juste valeur (trésorerie et équivalents de trésorerie, instruments dérivés), soit au coût amorti (créances clients, prêts et créances rattachées) éventuellement dépréciés.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie regroupent la trésorerie en banque, les caisses et les placements à court terme (inférieur ou égal à 3 mois) immédiatement disponibles ou facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les emprunts bancaires sont comptabilisés au coût amorti, sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les instruments dérivés sont évalués et comptabilisés pour leur valeur de marché à la clôture. Les tests d'efficacité prospectifs et rétrospectifs de la couverture sont réalisés conformément aux pratiques de marché. Les paramètres de marché sont issus d'un fournisseur externe (Bloomberg). La variation de la juste valeur efficace des instruments dérivés est enregistrée en capitaux propres.

7.2 Gestion des risques financiers

Le Groupe est financé par les apports des associés, les rémunérations des associés non distribuées et des emprunts souscrits par les entités.

La gestion des risques financiers est en premier lieu de la responsabilité des Comités exécutifs nationaux sur leur périmètre et fait l'objet d'échanges avec les autres organes de la gouvernance du Groupe en fonction de leur degré d'importance et de risque.

Les risques financiers auxquels les entités pourraient être confrontées concernent les risques de liquidité, de change et de contrepartie. Elles n'ont recours à aucun instrument de type spéculatif et ne sont pas exposées à des risques de taux significatifs.

7.2.1 Gestion du risque de liquidité

Les Comités exécutifs nationaux sont en charge du pilotage de l'activité des entités membres de leur pays et à ce titre organisent le financement de celles-ci permettant d'assurer des ressources financières suffisantes pour la continuité de l'activité.

Ce financement peut prendre différentes formes : apports en capital ou en comptes courants par les associés, emprunts bancaires, concours bancaires, etc.

7.2.2 Gestion du risque de change

Chaque entité du Groupe Mazars réalise la quasi-totalité de ses transactions dans la devise locale de l'environnement dans lequel elle opère. En conséquence, l'exposition au risque de change, à ce titre, est négligeable.

7.2.3 Risque de contrepartie

Le risque de contrepartie est évalué par les associés en charge du pilotage des activités dont ils ont la responsabilité et par les Comités exécutifs nationaux pour les opérations et décisions significatives engageant les entités membres. L'exposition du Groupe est diffuse sur un nombre très important de clients et la défaillance de l'un d'entre eux n'aurait pas de conséquence majeure sur le Groupe.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont placés auprès d'établissements bancaires de premier plan présentant un risque de contrepartie négligeable.

7.3 Endettement financier net

L'endettement se décompose comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Emprunts obligataires	27 815	29 038
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	64 820
Dettes financières diverses	4 240	3 593
Dettes financières	85 328	97 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-29 812	-39 978
Concours bancaires courants	19	624
Trésorerie nette	-29 793	-39 353
Endettement financier net	55 536	58 098

Les dettes financières augmentent de 12,1 millions d'euros et l'endettement financier net s'est accru de 2,5 millions d'euros.

La décomposition des dettes financières est la suivante :

Par nature d'instruments et par devise

(En milliers d'euros)	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2017 Endettement financier net	Dettes financières	Trésorerie nette	31 août 2018 Endettement financier net
EUR	83 462	-21 919	61 542	95 217	-27 891	67 326
USD		-2 650	-2 650		-3 690	-3 690
Autres devises	1 867	-5 223	-3 356	2 234	-7 773	-5 539
Total	85 328	-29 793	55 536	97 451	-39 353	58 098

Par flux

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Augmentations	Remboursements	Variation	Variations de périmètre	Ecarts de change	Autres	31 août 2018
Emprunts obligataires	27 815	11 055	-10 055			-5	228	29 038
Emprunts auprès des établissements de crédit	53 273	24 375	-13 325		667	-19	-150	64 820
Dettes financières diverses	4 240	854	-1 422		1	-3	-78	3 593
Dettes financières	85 328	36 284	-24 803		668	-27	0	97 451
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-29 812			-8 345	-1 903	82		-39 978
Concours bancaires courants	19			605				624
Trésorerie nette	-29 793			-7 740	-1 903	82		-39 353
Endettement financier net	55 536	36 284	-24 803	-7 740	-1 235	55	0	58 098

Par échéance

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Part courante	Part non courante	De 1 à 5 ans	+ 5 ans
Emprunts obligataires	29 038	146	28 892	892	28 000
Emprunts auprès des établissements de crédit	64 820	14 876	49 944	48 271	1 673
Dettes financières diverses	3 593	2 014	1 578	1 578	
Dettes financières	97 451	17 036	80 415	50 742	29 673

L'augmentation des emprunts auprès des établissements de crédit de 24,3 millions d'euros s'analyse principalement par la souscription des emprunts suivants par Mazars SA (France) :

- 12 millions d'euros à taux fixe souscrit auprès de Société Générale ;
- 8 millions d'euros à taux fixe souscrit auprès de la Banque Palatine.

Au 31 août 2018, Mazars SA (France) reste engagée dans un contrat de financement auprès de la BRED au titre des deux crédits à taux variables suivants :

- Un crédit senior de 10 millions d'euros, entièrement tiré, remboursable linéairement en quatre annuités à compter de mars 2017 sur lequel reste à rembourser 5 millions d'euros
- Un crédit d'acquisition entièrement tiré sur lequel reste à rembourser 0.5 million d'euros de façon non-linéaire sur les deux prochaines années.

7.4 Titres de participation non consolidés et autres actifs financiers non courants

Les actifs financiers non courants sont constitués notamment de titres d'entités non consolidées, de prêts ainsi que de dépôts et cautionnements.

Valeurs brutes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions		Cessions	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	2 733	9 173		-55		-9 157	0	0	2 693
Prêts	12 987	194			-2 396	0	-130	-10	10 646
Dépôts et cautionnements	1 293	210			-58		-2	-14	1 429
Autres immobilisations financières	11 901	56			-37	320	15	0	12 255
Total	28 913	9 634		-55	-2 490	-8 837	-117	-24	27 024

Dépréciations (En milliers d'euros)	31 août 2017		Dotations	Reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	-13		-10				0		-22
Prêts				6					
Dépôts et cautionnements	-6								
Autres immobilisations financières	-724								-724
Total	-743		-10	6			0		-747

Valeurs nettes (En milliers d'euros)	31 août 2017	Acquisitions	Dotations	Cessions et reprises	Remboursements	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Titres de participations	2 720	9 173	-10	-55		-9 157	0	0	2 671
Prêts	12 987	194			-2 396	0	-130	-10	10 646
Dépôts et cautionnements	1 287	210		6	-58		-2	-14	1 429
Autres immobilisations financières	11 176	56			-37	320	15	0	11 531
Total	28 170	9 634	-10	-49	-2 490	-8 837	-117	-24	26 277

La société Mazars SA détient des actions de Mazars Suisse, Mazars Luxembourg et d'entités Mazars au Canada, au Brésil et en Italie.

Ces sociétés ne sont pas consolidées car elles ne répondent pas aux conditions de consolidation telles qu'exposées dans la note 2.1.

7.5 Résultat financier

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Gains de change	333	2 030
Autres produits financiers	1 226	944
Reprises sur provisions financières	2	30
Total produits financiers	1 561	3 005
Pertes de changes	1 524	1 842
Intérêts et charges financières	1 772	2 110
Dotations aux provisions financières	6	10
Total charges financières	3 302	3 962
Résultat financier	-1 741	-957

Note 8 : Provisions et passifs éventuels

8.1 Provisions

Principes comptables

Une provision est comptabilisée lorsque :

- Le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé ;
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ;
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charge de financement.

Les provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	Dotations	Variation	Reprises	Variations de périmètre	Autres	Ecart de change	31 août 2018
Indemnités de départ à la retraite	14 110	2 961	466	-3 253	69	-351	0	14 002
Risques	12 648	693		-1 150	310	-230	-30	12 241
Litiges personnels	2 726	10		-770				1 966
Déménagements locaux						188	2	191
Provisions	29 484	3 664	466	-5 173	379	-393	-28	28 399

Les parts à moins d'un an et à plus d'un an des différentes provisions se décomposent comme suit :

(En milliers d'euros)	31 août 2018	Part courante	Part non courante	Part courante	Part non courante
Indemnités de départ à la retraite	14 002	638	13 364	4,6%	95,4%
Risques	12 241	4 750	7 491	38,8%	61,2%
Litiges personnels	1 966	1 866	100	94,9%	5,1%
Déménagements locaux	191		191		100,0%
Provisions	28 399	7 254	21 146	25,5%	74,5%

Les provisions pour indemnités de départ à la retraite comprennent les engagements de retraite et assimilés déterminés et comptabilisés en accord avec les principes comptables présentés en note 5.2, ainsi que des indemnités destinées à être versées au moment du départ à la retraite des associés en France pour 10 millions d'euros.

8.2 Passifs éventuels

Les entités du groupe peuvent être soumises à un certain nombre de risques professionnels inhérents à l'exercice de l'activité d'audit, de conseil et de services financiers. Dans le cadre de la couverture de ces risques les entités souscrivent des assurances.

Au 31 août 2018, les risques professionnels non couverts par ces assurances et qui réunissent les conditions prévues à la norme IAS 37 font l'objet d'une provision correspondante reconnue dans les comptes.

Les risques ne répondant pas aux conditions de comptabilisation d'un passif telles que définies dans la norme IAS 37 peuvent constituer des passifs éventuels. Au 31 août 2018, ces passifs éventuels ne sont pas jugés matériels.

Note 9 : Autres actifs courants, dettes fournisseurs et autres dettes

9.1 Autres actifs courants

Principes comptables

Les montants enregistrés au titre des autres actifs courants sont évalués à leur valeur nominale, compte tenu du caractère négligeable de la composante « intérêts ».

Le tableau ci-dessous présente les autres actifs courants :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Créances sociales	1 667	828
Autres créances fiscales	18 616	20 653
Comptes courants et débiteurs divers	16 818	12 410
Charges constatées d'avance	6 914	9 229
Ecart de conversion actif	27	25
Total	44 042	43 145

9.2 Dettes fournisseurs et autres dettes

Principes comptables

La composante « intérêts » étant négligeable, les dettes fournisseurs et autres dettes sont enregistrées à leur valeur nominale.

Les dettes sociales représentent les dettes vis-à-vis du personnel et des organismes sociaux.

Les dettes fiscales concernent les impôts et taxes d'exploitation.

Les dettes sociales et fiscales sont évaluées au montant que le Groupe s'attend à payer aux différentes contreparties concernées.

Les dettes fournisseurs et autres dettes se décomposent de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Fournisseurs et comptes rattachés	38 537	45 862
Dettes sociales	76 649	80 261
Dettes fiscales	41 484	48 564
Dettes diverses	5 637	5 625
Total	162 307	180 311

La majorité des dettes d'exploitation présente une échéance inférieure à un an.

Note 10 : Impôts sur le résultat

10.1 Impôts exigibles

Principes comptables

Les résultats sont taxés selon les réglementations propres aux pays dans lesquels ils sont réalisés.

Il est par ailleurs tenu compte des impôts différés résultant des différences temporaires. La valeur comptable des impôts différés est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

La charge d'impôt exigible auprès des entités s'analyse de la manière suivante :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Résultat consolidé avant impôt	27 784	28 016
Taux d'imposition	33,33%	33,33%
Impôt théorique	9 261	9 338
Différence de taux / filiales étrangères	-247	352
Charges non déductibles	781	353
Contributions additionnelles	179	-2 400
CICE	-1 195	-1 312
Divers	336	403
Sous total	-147	-2 604
Charges d'impôt	9 114	6 734

L'effet sur les contributions additionnelles est lié au remboursement de la taxe sur dividendes en France invalidée par le Conseil d'état et la Cour de justice de l'Union Européenne en 2017.

10.2 Impôts différés

Principes comptables

Les impôts différés sont calculés sur les différences temporaires entre les valeurs fiscales et comptables des actifs et passifs figurant dans l'état de situation financière. Ils sont déterminés en fonction du taux d'imposition en vigueur à la clôture de l'exercice, selon la méthode dite du report variable.

La valeur comptable des impôts différés actifs est revue à chaque date de clôture et réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre l'utilisation de l'avantage lié à tout ou partie de cet actif d'impôt différé.

Le montant des impôts différés s'établit à :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Impôts différés actifs	10 098	12 280
Impôts différés passifs	-2 179	-7 349
Total	7 920	4 932

Les impôts différés actifs relèvent principalement des provisions pour indemnités de départ à la retraite. Les impôts différés passifs sont relatifs aux clientèles amortissables.

Note 11 : Honoraires des auditeurs

Les honoraires d'audit se ventilent comme suit :

(En milliers d'euros)	2016/2017	2017/2018
Honoraires d'audit - Emerson Audit	156	156
Honoraires d'audit - Gerec	122	128
Honoraires d'audit - RSM International	10	
Honoraires d'audit - autres auditeurs	46	62
Total	334	346

Les commissaires aux comptes de Mazars SA (Gerec et Emerson Audit) n'ont fourni à Mazars SA ou à ses filiales aucune autre prestation que celle relative à la certification des comptes.

Note 12 : Rémunération des organes de direction et d'administration du Groupe

Les rémunérations des trois membres du Directoire et sept membres du Conseil de surveillance se sont élevées au titre de l'exercice 2017-2018 à 5,9 millions d'euros. Elles ont été payées au cours de l'exercice ou constituent une dette courante à la clôture.

Note 13 : Cautions données (hors bilan)

A la clôture de d'exercice, le montant total des cautions octroyées par les entités du Groupe est le suivant :

(En milliers d'euros)	31 août 2017	31 août 2018
Cautions données	22 247	16 047

MAZARS

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 8.320.000 euros

Siège social : Tour Exaltis – 61, rue Henri Regnault – 92400 COURBEVOIE

784 824 153 RCS NANTERRE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**DU 25 JANVIER 2019**

Extrait du procès-verbal

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Groupe MAZARS SA et du rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve lesdits comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2018, tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est soumise au vote des actionnaires présents ou représentés, par voie électronique, via la plateforme de vote Néovote.

Au vu des résultats combinés de ce vote et des votes à distance par voie électronique effectués préalablement à la présente réunion, cette résolution est adoptée par 657.008 voix présentes, représentées ou exprimées au moyen du vote à distance, 3.578 voix ayant voté contre et 15.772 voix s'étant abstenues.

Extrait certifié conforme

Gilles RAINAUT

Président du Conseil de Surveillance